

SAINT FRAIMBAULT DE PRIERES

2023

Bulletin Municipal

— LE P'TIT
FRAMBALDÉEN —

Sommaire

Le mot du maire • 3

Finances • 4

Réalisations 2022 • 7

Projets 2023 • 9

Mayenne Communauté • 15

Rétrospective 2022 • 17

Tarifs • 23

Action sociale • 30

Vie associative • 34

Infos générales • 48

Dates à retenir • 52

Mairie

3, place de l'église
53300 Saint-Frambault-de-Prières

Tél : 02.43.00.87.78 - Fax : 02.43.00.84.50

<http://saintframbaultdeprieres.com>

email : mairiestframbaultdeprieres@wanadoo.fr

Ouverture au public

Lundi	8h15 – 12h15 Fermée l'après-midi
Mardi	8h15 – 12h15 13h30 – 18h
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 18h
Jeudi	8h15 – 12h15 13h30 – 18h
Vendredi	8h15 – 12h15 Fermée l'après-midi
Samedi	8h30 – 12h



Agence postale communale



Fermée le lundi et mercredi

Mardi – Jeudi – Vendredi – Samedi : 8h45 à 12h15

Didier Christine

6, place de l'église

53300 St-Frambault-de-Prières

Tél : 02.43.00.87.89

Mot du Maire



Chères Frambaldéennes, chers Frambaldéens,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Des jeunes du Conseil Municipal des Enfants à nos aînés, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre village.

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que les réalisations comme les projets ne manquent pas : lotissement « Le Verger » qui est prêt à la vente, la fibre optique pour tous, 2 nouveaux logements (dépôt des permis de construire) MAYENNE HABITAT, salle multi-activités à l'école, city-park,...

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins.

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles pour les charges de fonctionnement.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie. Autour d'un café, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Très cordialement,
Le Maire,
Thierry Moutel

Conseil Municipal

En 2022, la composition du conseil municipal a été modifiée :

- Installation de M. Tellier Jérôme en remplacement de M. Blanche Thierry, démissionnaire pour raisons personnelles.
- Installation de M. Blas Jean-Michel en remplacement de Mme FOUCHARD Lydie, démissionnaire pour raisons professionnelles.



Thierry Blanche



Lydie Fouchard



Jérôme Tellier



Jean-Michel Blas

Elus démissionnaires

Elus installés

Finances

Budget primitif 2022

Il s'agit d'un acte financier essentiel qui engage chaque année le conseil municipal. Le budget de la commune représente en 2022 une masse financière de 2 millions d'euros, répartie en 1,25 millions pour les dépenses courantes de fonctionnement et 0,75 million consacré aux dépenses d'investissement.

Faire un budget, c'est prévoir !

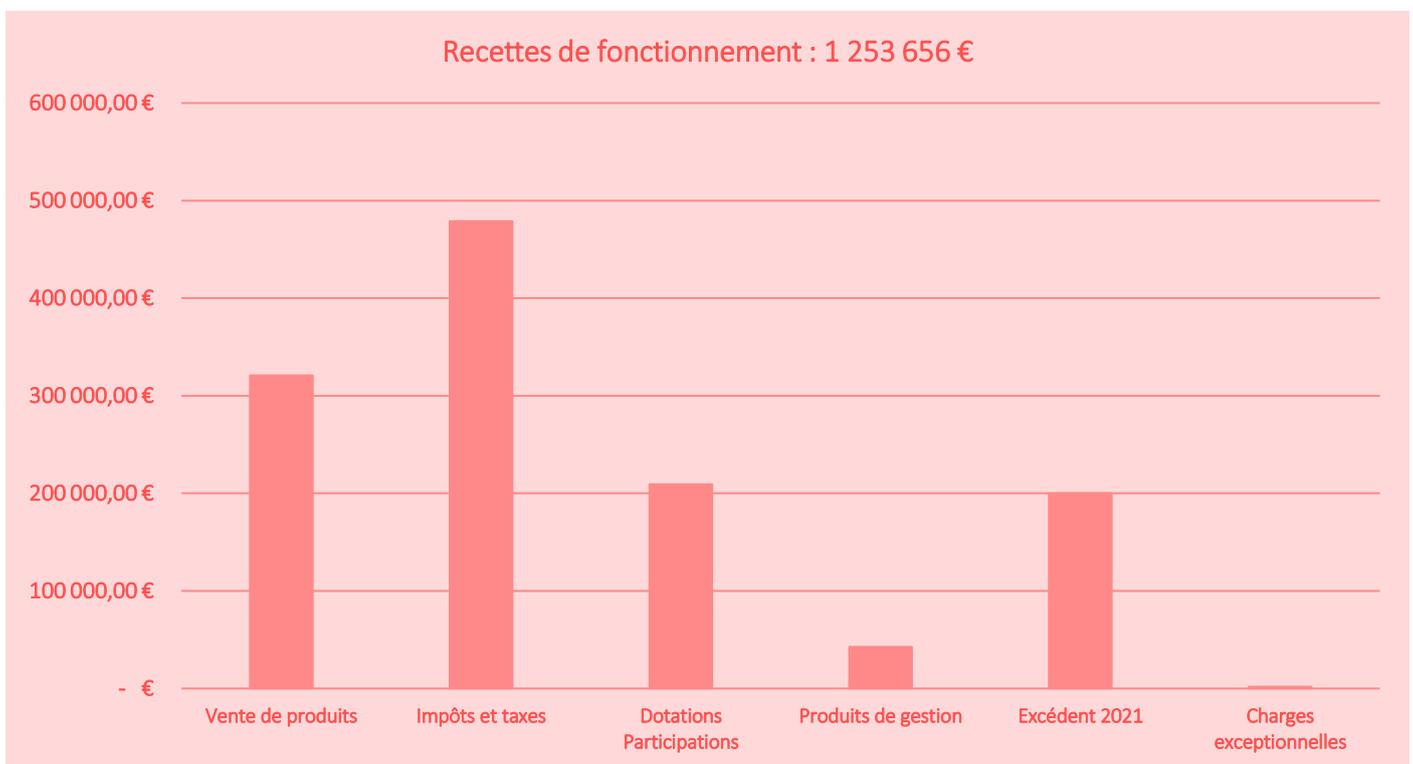
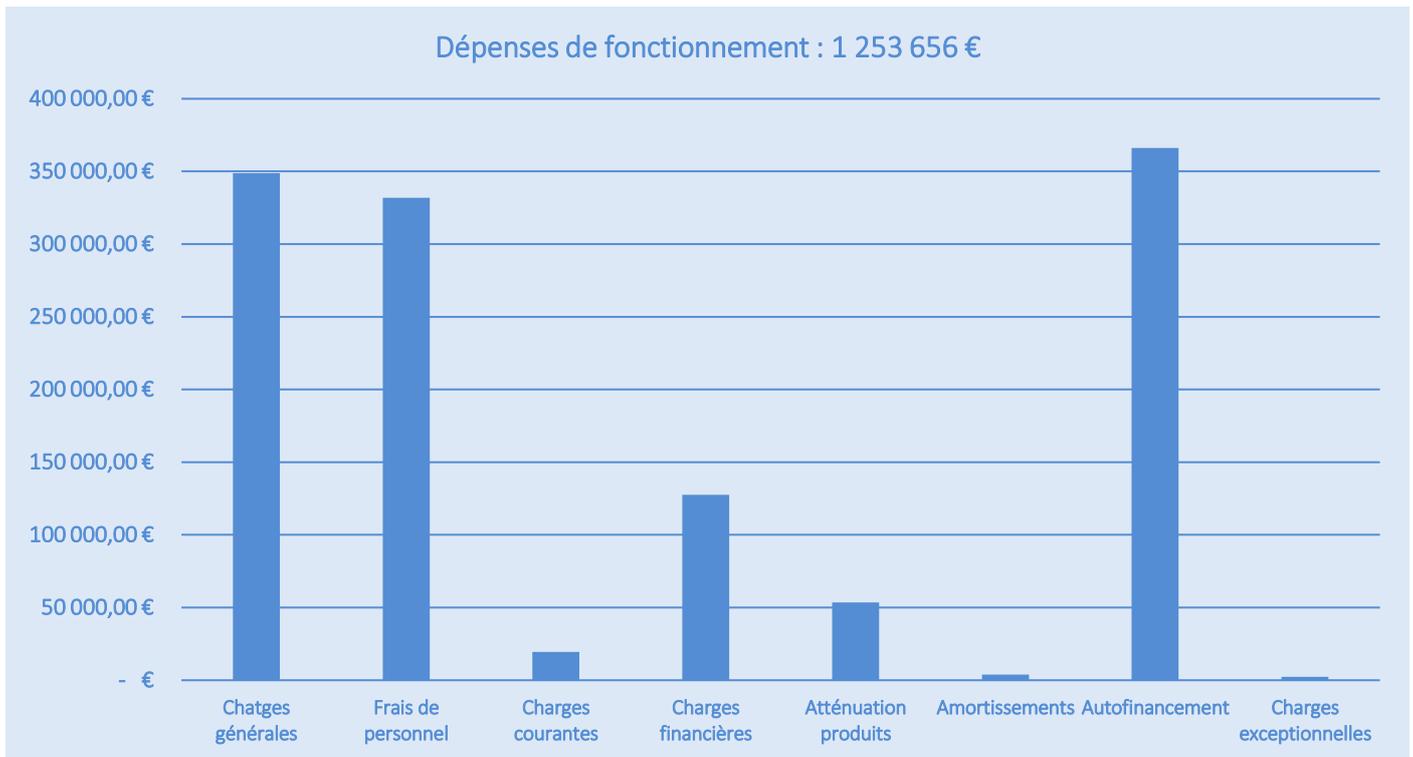
Au moyen des recettes du budget, la commune doit faire face aux dépenses courantes, elle rembourse intérêts compris, l'argent prêté par les banques et elle épargne dans la mesure du possible pour réaliser les travaux communaux indispensables ou utiles à tous.

D'où provient la plus grande partie des ressources ordinaires ?

En acquittant les impôts locaux, chacun de nous contribue de fait au budget communal à hauteur de 45% du budget de fonctionnement, s'agissant de la fiscalité directe locale. Pour les 55% restants, il s'agit de la contribution de l'Etat, de produits domaniaux et autres (notamment redevance Suez).

Quel usage fait-on en mairie des ressources communales ?

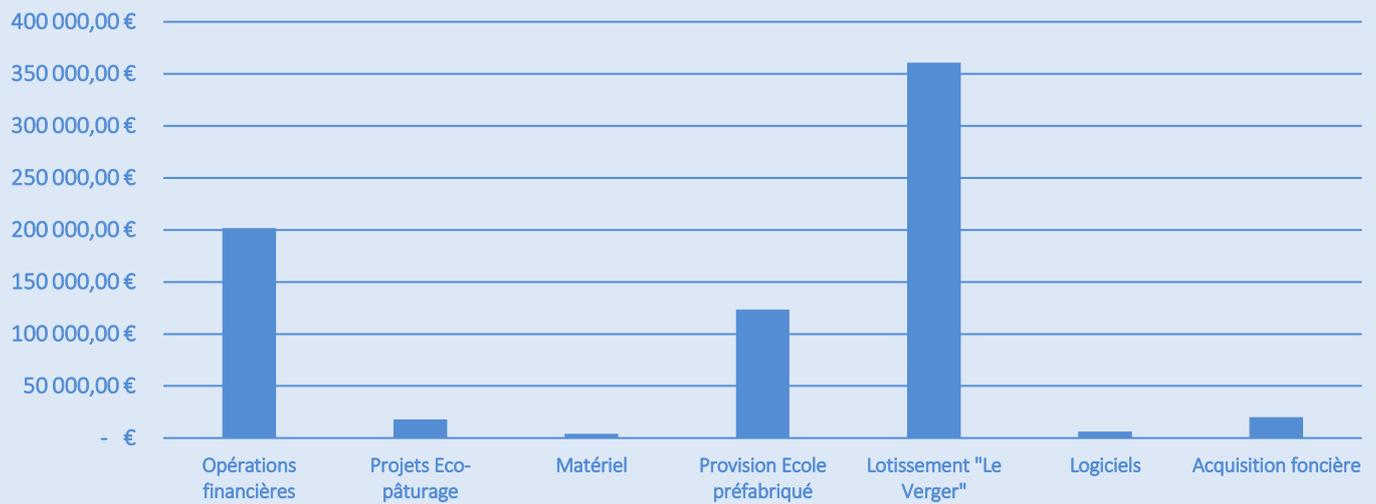
Les frais de personnel consomment 27% des ressources ; le remboursement de la dette des emprunts (intérêts) ampute ces mêmes ressources de 4,50%. Les charges générales, achat de matières non stockables, services extérieurs et autres charges de gestion représentent 39,50% du budget. Le prélèvement sur recettes ordinaires qui permet, hors prêts et aides, de financer les travaux communaux en 2022, se situe à hauteur de 29% des ressources dont dispose la commune.



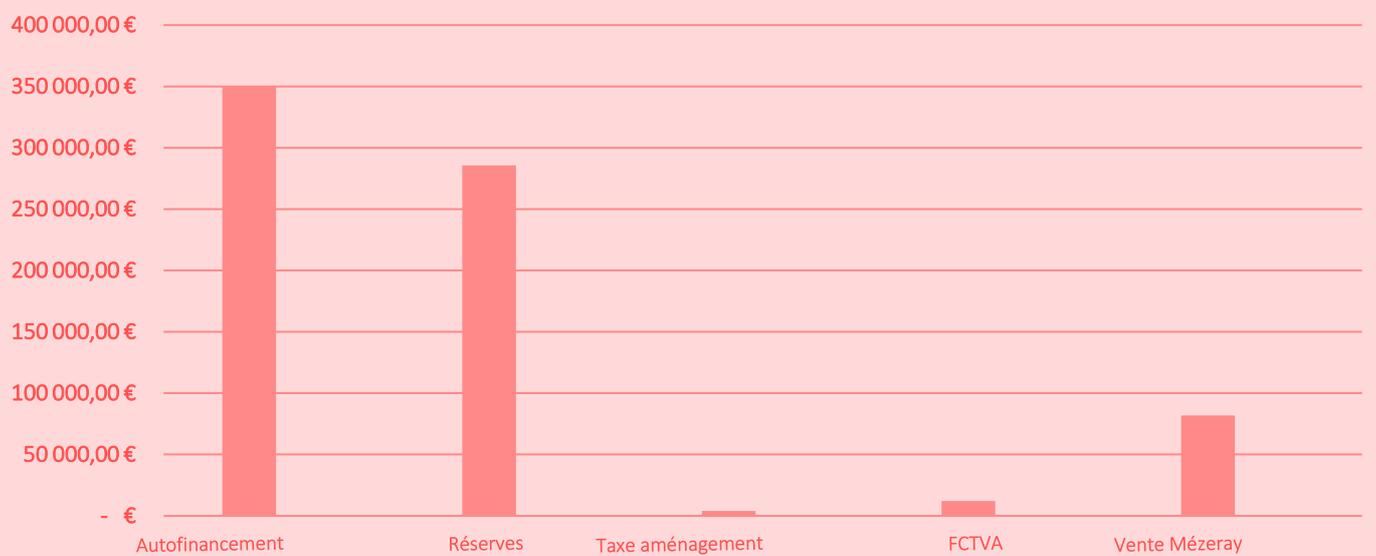
Budget 2023, à quoi s'attendre ?

Les collectivités territoriales vont devoir continuer à participer à la maîtrise des finances publiques. L'enjeu sera de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement, ce qui risque d'être compliqué à la vue de l'inflation galopante, de même le contexte actuel des marchés de l'énergie ne nous permet pas de nous engager sur une projection fine des prix de l'électricité...

Dépenses d'investissement : 733 941 €



Recettes d'investissement : 733 941 €



Fiscalité

La réforme de la fiscalité locale mise en œuvre ces dernières années s'est traduite par un changement important dans les modalités de vote des taux et de perception des produits en résultant. Tout d'abord, les communes ont cessé de percevoir entièrement le produit de la taxe d'habitation, et perçoivent à la place la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Taxes	Bases impositions	Taux 2022	Recettes fiscales
Foncier bâti	847 200 €	43.28 %	333 668 €
Foncier non bâti	109 100 €	38.50 %	42 004 €
Allocations compensatrices			110 279 €

Réalisations 2022

Eco-pâturage

Des tondeuses écologiques :

Au printemps dernier, un premier troupeau de moutons d'Ouessant a élu domicile au lieu-dit "La Plage" sur un terrain de 3000 m².

Les moutons ont l'avantage de savoir évoluer dans des espaces pentus, voire abruptes, donc difficiles d'accès pour des agents d'entretien. Puis contrairement à ces derniers, ils peuvent s'occuper de leur terrain quotidiennement, puis faucher les indésirables - chardons, ronces ou rumex - avec plus d'efficacité.

L'éco-pâturage permet de préserver la biodiversité parce qu'il n'y a pas d'intervention mécanisée, crée aussi du lien social : les riverains en parlent, les enfants viennent voir en famille les animaux.

L'installation du second site (bassin d'orage en dessous de l'école) est prévue au 1^{er} trimestre 2023.

La gestion de ces espaces a été confiée à l'association ETIC 53 via une convention passée avec la commune. Celle-ci met à disposition les terrains, verse une dotation à ETIC 53 pour la réalisation des clôtures, des abris, la gestion de la surface (11 750 € TTC pour les 2 sites) et paie une prestation d'entretien annuelle d'un montant de 1578 € TTC.



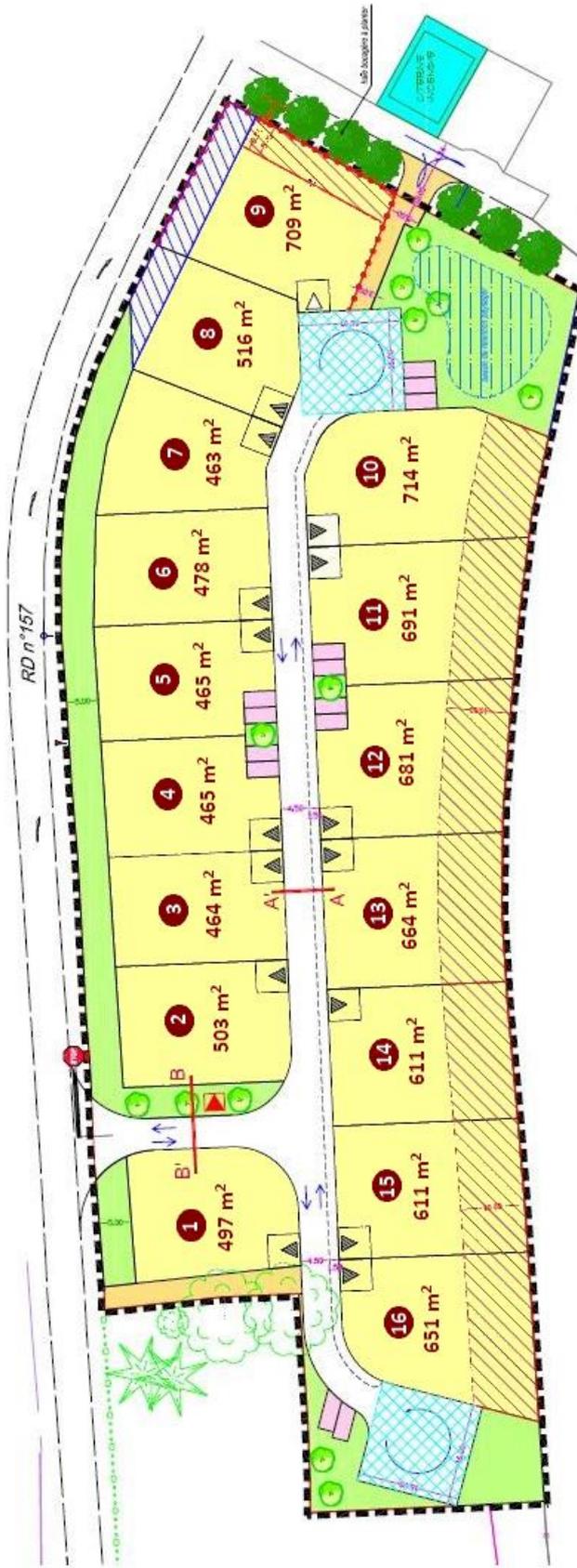
Sur les sites, il convient de respecter les consignes suivantes :

- Ne pas ouvrir ni franchir les clôtures.
- Ne pas donner de nourriture et ne pas toucher les animaux

Lotissement communal « Le Verger ».

Les travaux de viabilisation de la 1^{ère} phase d'un montant de 200 000 € HT sont achevés, et les 16 lots (de 463 m² à 714 m²) sont en cours de commercialisation au prix de vente fixé à 44 € HT/m².

Lotissement « Le Verger » : Plan de composition



LEGENDE :

■ Périmètre du lotissement (13072 m²) environ

□ Surfaces cessibles 9845 m² environ

□ Chaussée (enrobés noirs)

□ Places de stationnement dans les espaces communs

□ Cheminement piétons

□ Espaces verts

▲ Accès automobile unique imposé au lot

●●●● Accès interdit au lot



Aire de stationnement non cloze sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot.



Zone non constructible hors travaux de clôture



Zone non constructible hors travaux de clôture et hors bâtiments annexes



Arbres existants



Haie bocagère à constituer



Arbres à planter



Poste de transformation (position approximative)



Citerne incendie.

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au hameau « Le Bois » et « Les Mollans »

Le coût des travaux s'est élevé à 89 512 € H.T., le Département nous a attribué une subvention d'un montant de 26 850 €.

Projets 2023

Groupe scolaire « Henri Dès » : salle multi-activités

L'accord définitif des subventions sollicitées par la mairie n'étant intervenu que fin mai 2022, l'appel d'offres a été lancé en octobre et les marchés notifiés aux entreprises en décembre 2022.

Le chantier va donc démarrer en janvier pour une durée de 6 mois. Les activités scolaires et périscolaires qui se déroulaient dans cette salle seront transférées pendant les travaux dans la grande salle communale.

Le coût des travaux, après ouverture des plis s'élève à 264 000 € HT. Le montant des subventions attendues est de 147 400 €.

FACADE NORD-OUEST



FACADE SUD-EST



Construction d'un city stade

Le conseil municipal des enfants a travaillé sur un projet de création d'un city stade. Ce projet a été présenté aux élus, qui considérant que la demande de ce type d'équipement est réelle et récurrente tant de la part des jeunes que des parents, ont émis un avis favorable **sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées (Etat, Agence Nationale du Sport)**.

La commune de St Fraimbault de Prières a donc prévu la construction d'une aire de sport urbaine type « city stade » adaptée aux besoins et permettant d'exercer plusieurs activités simultanément en toute sécurité dans le centre-bourg, sur un espace vert, à proximité du groupe scolaire « Henri Dès ».

Le « city-stade » :

- Permettra de pratiquer gratuitement de multiples activités sportives pour tous les habitants de la commune.
- Sera un lieu de vie offrant de la proximité entre les citoyens, il pourra être un lieu d'échanges et de partage intergénérationnel.
- De plus, vu sa proximité avec le groupe scolaire, il pourra par ailleurs être utilisé dans le cadre des activités scolaires et périscolaires (centre des loisirs petites et grandes vacances).

Le coût des travaux (travaux de terrassement et d'enrobés, city stade) estimé à 77 121.00 € HT. Montant attendu des subventions (80% du coût H.T) soit : 61 696 €.



Groupe scolaire « Henri Dès » : Un billodrome

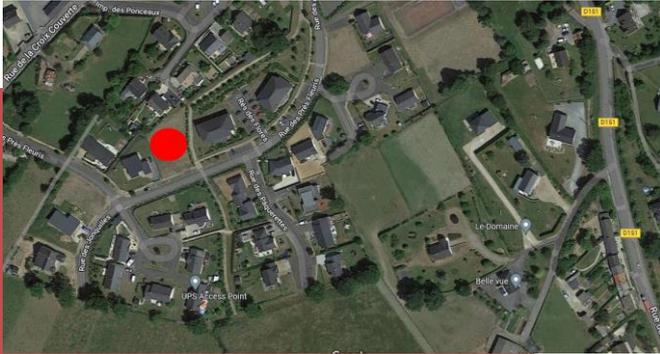
Ce qui doit être le plus vieux jeu des cours de récréation a encore des adeptes même à l'ère de la console de jeux.

En effet, un circuit de billes en caoutchouc offrant un parcours semé d'embûches avec ses ponts, tunnels, chemins sinueux remplacera l'un des bacs à sable sur la cour de récréation. Habilité, patience et stratégie seront les qualités maîtresses pour sortir vainqueur de ce jeu !

Coût des travaux : 3 563.00 € HT



Construction de 2 logements par Mayenne-Habitat



Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, Mayenne-Habitat a décidé la construction de 2 logements locatifs sur le lot 3 dans la résidence « Les Prés fleuris ». Ce projet a pris du retard, le permis de construire a été déposé en fin d'année.

Sobriété énergétique : chaque geste compte

Les prix de l'énergie s'inscrivent durablement à la hausse et les enjeux liés au réchauffement climatique nécessitent de s'engager dans une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Forte de ce constat, la collectivité s'engage sur des actions, pour montrer l'exemple, partageant ainsi l'effort demandé en mettant en œuvre certaines mesures.

Les objectifs :

- **Répondre aux contraintes** énergétiques durables et économiques.
- **Limiter l'impact environnemental** des activités et du patrimoine.
- **Obtenir, à moindre frais et dans un délai rapide, une diminution des consommations énergétiques** en requestionnant les usages, les besoins voire les pratiques comportementales

Eclairage public modifié.

Dans une commune, un bon éclairage est nécessaire pour la sécurité et le confort des usagers de l'espace public. L'éclairage pour l'année 2021 sur notre commune a représenté en moyenne 16 % de la facture électrique qui s'est alourdie depuis avec la hausse du prix de l'énergie.

C'est pourquoi, aujourd'hui il est devenu indispensable d'œuvrer pour favoriser un éclairage plus performant, respectueux de l'environnement, en un mot, moins consommateur d'énergie.

L'éclairage public a été délégué par la commune à Territoire Energie 53, la municipalité leur a demandé de nous transmettre le bilan énergétique du parc :

- 171 points lumineux sont présents : 153 sont « non LED » et consomment 97% de l'énergie de notre parc éclairage public, soit 22 534 kwh.

L'estimation financière relative à un passage LED pour l'ensemble du parc ainsi que le remplacement de certains mâts s'élève à 45 000 € HT.

Ces travaux de modification de l'éclairage public seront réalisés sur la période 2023-2025.



De même, dès 2023, le fonctionnement de l'éclairage public sera modifié :

- En 2022, l'éclairage public sur la commune était interrompu entre 22h30 et 6h30, dorénavant ce sera entre 22 h et 6 h.
- A compter de 2023, l'éclairage public sur la commune fonctionnera ainsi :
 - ☞ Lundi, mardi, mercredi et jeudi : interruption entre 21h30 et 6h30.
 - ☞ Vendredi, samedi et dimanche : interruption entre 22h et 6h30.

Bâtiments communaux : Bilan énergétique

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, Mayenne Communauté insuffle une dynamique forte en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique.

Pour accompagner ses communes dans une politique de réduction des consommations d'énergie, Mayenne Communauté a recruté un Conseiller en Energie Partagé pour son territoire. La Ville de Mayenne dispose déjà d'un technicien énergie avec lequel le CEP pourra travailler en étroite collaboration.



La commune a donc souhaité bénéficier de ce service. Le CEP interviendra en début d'année et ses missions seront les suivantes :

- Faire l'inventaire, visiter et établir le bilan énergétique du patrimoine communal,
- Analyser et suivre les consommations d'énergie de la commune,
- Rédiger les rapports et restituer auprès de la commune les recommandations en matière d'économies d'énergie, de baisse de GES et d'énergies renouvelables,
- Répondre aux besoins de la commune en matière de conseil énergétique et d'appui à la conduite de travaux d'économies d'énergie (analyse de devis, suivi de travaux, recherche de solutions techniques, étude d'optimisation tarifaire, étude d'opportunité énergétique...),
- Assurer un rôle de conseil sur les contrats d'exploitation / maintenance des installations thermiques,
- Sensibiliser les usagers des bâtiments publics (élus, agents, citoyens), que ce soit sur l'usage énergétique du bâtiment ou sur la qualité de l'air intérieur,
- Assurer une veille technique et réglementaire permanente et être réactif quant aux différents dispositifs de financement émis au niveau national et régional par l'État, l'ADEME, la Région...
- Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des élus, agents, citoyens.

Le bilan énergétique global sera la première étape de cette démarche. Ainsi, le patrimoine énergétique sera parfaitement connu et permettra de cibler les gisements potentiels d'économie d'énergie. Des pistes d'économies seront présentées à la fin du rapport par bâtiment communal.

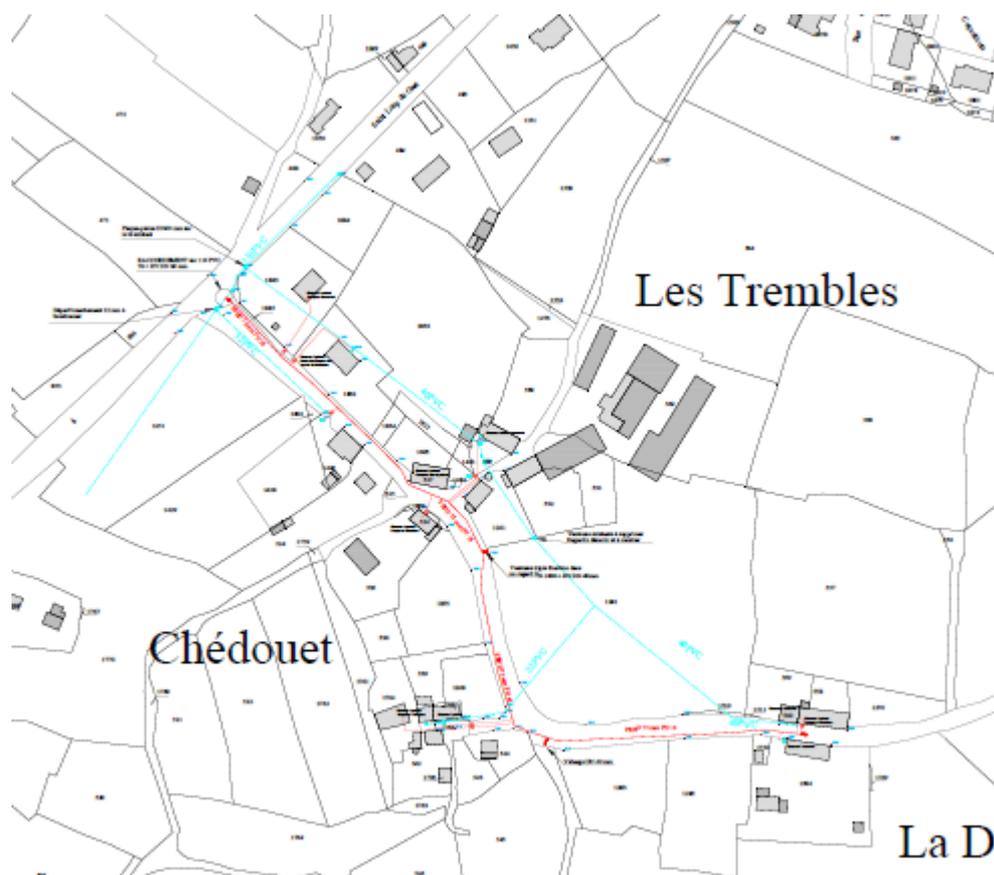
Quelques gestes malins pour réduire sa consommation au quotidien :



Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au hameau « Les Trembles-Chedouet-La Douettée »

Ces travaux consistent à renouveler l'antenne qui alimente ce secteur, passant actuellement en domaine privé par une antenne (400 ml) à remettre sur le domaine public. Onze branchements seront renouvelés jusqu'au compteur existant.

Coût estimatif des travaux : 56 000 € H.T. / Subvention départementale attendue : 16 800 €.



Mobilités : voie douce

Comme énoncé dans le précédent bulletin municipal, Mayenne Communauté a pris depuis juillet 2021 la compétence « Organisation des mobilités ». Dans ce cadre, une étude a été menée sur les déplacements dans le territoire. C'est ce que la loi appelle « un Plan de Mobilité Simplifié » ainsi qu'un « schéma directeur cyclable ». Cette étude définit les actions nécessaires pour engager un vrai changement des déplacements au sein de Mayenne Communauté pour que nos pratiques deviennent plus écologiques, plus économiques, plus collectives et donc moins motorisées.

Suite à cette étude, Mayenne Communauté a proposé au Conseil Départemental de La Mayenne d'examiner la faisabilité sur plusieurs axes routiers. **Sur la commune, un secteur a été retenu, le long de la RD 157 entre la rue de la lande et le hameau de la gare**, afin de permettre aux usagers de rattraper la voie verte par un itinéraire sécurisé. Ce secteur est inscrit en « emplacements réservés » sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le Conseil Départemental prévoit de prendre en charge 100% des coûts d'aménagement sur les routes départementales hors agglomération avec quelques conditions notamment que les communes se chargent de la négociation foncière pour l'acquisition des terrains nécessaires.



Pour mener ce projet, la commune doit donc acquérir au prix du marché ces terrains classés en zone agricole au PLUi.

Les négociations avec les propriétaires n'ayant pas abouties, le conseil municipal a donc décidé d'engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Pont « La Lande du Fresne »

Dans le cadre du « Programme National Ponts », un bureau d'études spécialisé dans les ouvrages d'art (Bureau Véritas) a été missionné pour réaliser un diagnostic de l'état des ponts présents sur la commune.

Concernant le pont situé sur la voie communale « La Lande du Fresne », des désordres pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens ont été constatés nécessitant, sur ordre de la Préfecture, la prise d'un arrêté municipal depuis le 2 décembre 2022 portant interdiction temporaire de circulation sur l'ouvrage (route barrée) à tout type de véhicules.



Nous sommes dans l'attente par le bureau d'études du rapport d'inspection détaillée : suggestions de réparations, estimation financière...A la réception de ce second rapport, la municipalité désignera un maître d'œuvre, déposera les demandes de subvention et consultera des entreprises pour effectuer les travaux nécessaires.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par cette fermeture mais la sécurité prime avant tout.

Mayenne Communauté

Pôle culture et jeunesse à Lassay-Les-Châteaux



Un nouvel écrin pour l'enseignement artistique, la lecture et la jeunesse :

Mayenne Communauté va ouvrir un pôle culture/jeunesse à Lassay-Les-Châteaux en 2025.

Le futur bâtiment regroupera la médiathèque, le conservatoire et un espace jeune et sera construit sur un plateau à la place du city-stade, qui sera déplacé. Le pôle culturel aura une surface utile d'environ 2 000 m².

La médiathèque et l'espace jeunes seront au rez-de-chaussée avec un espace jardin. L'étage sera entièrement consacré au conservatoire. Le dernier niveau sera composé de salles pour des conférences et des ateliers.

Le chantier du futur pôle culturel devrait démarrer courant 2023 pour une livraison de l'équipement au premier semestre 2025. L'investissement, estimé à 5,9 millions d'euros hors taxes, devrait bénéficier d'aides de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF.

Mayenne Communauté paie vos covoiturages !

Dans un contexte de hausse importante des coûts énergétiques et notamment des carburants, Mayenne Communauté s'associe à l'application mobile « Klaxit » pour faciliter et développer le covoiturage. Concrètement, Mayenne Communauté finance les trajets des conducteurs et permet aux passagers de voyager gratuitement. C'est la première mesure du tout nouveau « plan mobilité ».

Mayenne Communauté s'est engagée jusqu'à l'été 2023 dans un premier temps afin de mesurer l'efficacité de la démarche. Le coût estimé pour la collectivité est de 40 000 €.

Comment faire?

1 Je télécharge l'appli et je m'inscris.

2 Je publie mon trajet et je reçois des propositions.

Avec réservation, Klaxit me trouve des covoitureurs sur mes trajets quotidiens.

Sans réservation, je peux covoiturer avec mon entourage en activant l'option « Je connais mon covoitureur ».

3 Je suis récompensé(e) !

Je suis conducteur, je suis rémunéré(e) au minimum de 2 € par trajet (2 km minimum) et par personne transportée.

Je suis passager, c'est gratuit.



Vers de nouvelles zones d'activités à Moulay et Martigné



Martigné



Moulay

Mayenne Communauté continue d'œuvrer pour l'économie du territoire. Dans cette optique, elle souhaite anticiper l'achat de foncier dans le but de créer de nouvelles zones d'activités en bordure de la N162.

Service France Rénov'



Des questions sur l'habitat ? Les Communautés de communes du Nord Mayenne s'associent pour vous proposer un accompagnement gratuit avec le service France Rénov'.

Vous êtes un particulier et vous avez un projet de rénovation ?

Vous avez des questions juridiques sur votre bien ou vous souhaitez en savoir plus sur les économies d'énergie à réaliser dans votre logement ? France Rénov' vous conseille gratuitement en contactant le numéro suivant : **08 06 70 53 53**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ce service permet aux usagers de faciliter leurs démarches en proposant d'abord de les orienter vers le bon interlocuteur.

Lors des permanences, vous pouvez poser toutes vos questions aux partenaires suivants :

- **synergies** : Le conseiller France Rénov' de l'association Synergies répond à vos questions sur les travaux de rénovation énergétique, la production d'énergie, les éco-gestes et aborde les aides financières.
- **SOLIHA** accompagne les propriétaires à faibles revenus qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation ou de maintien à domicile. Il aide au montage des demandes de subventions auprès de l'ANAH.
- **L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)** conseille les ménages sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.
- Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** de la Mayenne vous accompagne lors de vos projets de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement.

Permanence de MAYENNE :

- Espace Grimaldi – 84, place des halles : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.
De 9h à 12h, sans rendez-vous : Soliha, ADIL et CAUE.
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous : Synergies (RDV sur <https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>)

Rétrospective 2022

Chantiers « Argent de poche »



Quel âge ?

L'opération Argent de Poche, pendant les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), s'adresse aux adolescents de **16 à 18 ans**.

Combien je gagne ?

Chaque chantier dure 3 jours, à raison de 3 heures par jour. L'indemnité est de 15 € par jour, soit 75 € à la fin du chantier.

Comment s'inscrire ?

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie et à déposer complétés et accompagnés des justificatifs demandés avant le début des chantiers.

Pour l'année 2023,

La date limite d'inscription est fixée au 30 mars.

Trois chantiers se sont déroulés en 2022, regroupant 9 jeunes frambaldéens. Au programme : travaux de nettoyage sur l'ensemble de la commune.



Une première chasse aux œufs de Pâques



Le lundi de Pâques, enfants de la commune et parents ont été invités à participer à une grande chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes. Paniers en mains, yeux écarquillés, la trentaine d'enfants a déniché les œufs dissimulés dans la pelouse, aux pieds des arbres dans le parc près de l'école.

35^{ème} Frambaldéenne

Organisée par le comité des fêtes et en partenariat avec la retraite sportive, la Frambaldéenne était de retour cette année pour sa 35ème édition !

3 parcours au choix sur les charmants chemins de la commune : 11km, 16,5km ou 19 km. Pas de difficultés particulières, les parcours étant accessibles à tous les marcheurs, débutants comme confirmés.



Ouverture du « Fram'Bar »

Soutenue par la municipalité, une nouvelle association a été créée sur la commune : « Le Fram'Bar ».

Installé dans le foyer des jeunes, ce bar associatif, géré par des membres bénévoles, bénéficie d'une licence IV rachetée par la mairie à l'ancien bar de la commune « Le Tourbillon ». Il est ouvert depuis le 21 juin chaque vendredi soir de 18 h à 1 heure.

C'est un lieu d'échanges regroupant plusieurs activités en lien avec l'économie et les produits locaux : un café et un espace dédié aux animations et à la vie citoyenne.



Fête communale

Du 26 au 28 août, trois jours de fête : un marché nocturne (une vingtaine d'exposants), le repas champêtre (plus de 200 convives), retraite aux flambeaux, feu d'artifice et le dimanche le vide grenier qui a attiré plus de 220 exposants.



Barrage : exposition photographique

Le Conseil Départemental a mis en place une exposition photographique à proximité directe du barrage, mettant en valeur la faune et la flore du Lac de Haute Mayenne, contribuant à la mise en œuvre du programme de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité de cet espace naturel sensible.

Ce site abrite de nombreux oiseaux, comme les goélands, les aigrettes et les hérons cendrés. Trois espèces qui, si elles ne se montrent pas lors d'une promenade frambaldéenne, peuvent donc se découvrir grâce à cette exposition de plein air.

N'hésitez-pas à aller faire un tour !



Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (Inès Landais, Ninon Mareau, Armand Chauveau, Leïa Dalibard, Evan Blas, Mahé Gonnet, Anouk Mareau, Gabin Landais) élu pour deux ans est fier du bilan de cette première année de mandat.



Les enfants ont proposé et mené plusieurs projets :

- Une réflexion autour de la sécurité des élèves de l'école sur le parking.
- La réalisation et la distribution de cartes de vœux pour les personnes âgées.
- Travail sur le projet d'aménagement du village à travers la proposition d'implantation d'un terrain multisports. Dans ce cadre, nous sommes rendus au Ribay avec les élus pour obtenir des informations et visualiser ce type d'équipement mis en place récemment.



Les enfants sont satisfaits des actions entreprises et souhaitent continuer à mener leurs différents projets afin de participer au bien-être des habitants de la commune.

Déviation Moulay-Mayenne : le dernier tronçon ouvert

L'aboutissement d'un grand projet important pour le territoire.

Cet équipement va fluidifier la circulation et améliorer la qualité de vie des habitants du Nord- Mayenne.

Cette partie accueille par jour 10 000 véhicules dont 2 300 poids lourds.

La vitesse est limitée à 80 km/h sur ces 3,8 km.



Décorations de Noël

Comme tous les ans, début décembre, une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents, d'élus et de bénévoles, se sont donnés rendez-vous dans le centre-bourg pour apporter leur aide à l'installation des décorations de Noël.

Cette initiative vient compléter les illuminations de Noël mises en place par la société Plein Ciel d'Evron pour un coût de 3 400 € HT.



Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël, haut en couleurs et en saveur, organisé le 9 décembre 2022 par le comité des fêtes, dans le centre bourg est devenu un événement incontournable des fêtes de fin d'année. De nombreux frambaldéens et habitants des communes avoisinantes en ont profité pour faire quelques emplettes à la veille des fêtes de fin d'année, tandis que d'autres profitaient des lieux pour se promener en famille.

Ce fut, en effet, l'occasion pour les nombreux promeneurs de trouver parmi les étals de quoi habiller son sapin, des idées de cadeaux originales ou de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses



La boulangerie a baissé le rideau



En 1998, la municipalité avait rouvert une boulangerie. Depuis plusieurs boulangers s'étaient succédés jusqu'au 9 décembre 2022 où le boulangier en place a décidé de cesser son activité.

Pour pallier à ce manque, en espérant que la situation ne soit que provisoire, un distributeur de pains a été installé dans le centre bourg près de l'église, par M. Mauny, artisan boulangier à Mayenne.

Le distributeur fonctionne uniquement avec de la monnaie ou une carte bancaire. Baguettes traditions et moulées sont proposées.

« 1 arbre, 1 naissance »

Samedi 17 décembre, à 10 heures, l'espace situé au bout de l'impasse des sports, derrière le terrain de football, a accueilli la première édition de l'opération « 1 arbre, 1 naissance » pour les naissances de l'année 2021.

Avant la plantation, enfants et parents ont été accueillis par le maire et plusieurs élus. L'occasion de rappeler par un discours d'introduction, l'importance de cette opération pleine de sens : l'accueil des nouveaux petits frambaldéens par la plantation d'un arbre fruitier (poirier, pommier), symbole de croissance et de vie.

Cette opération est réalisée en partenariat avec la Région Pays de la Loire, pour une durée de 3 ans. Par ailleurs, la municipalité a sollicité auprès de cette dernière une subvention de 15€ par arbre.

Pour cette grande première, 3 familles sur les 6 intéressées ont fait le déplacement afin d'assister à la plantation des 6 arbres (pommiers et poiriers). Le terrain a pu être préparé les jours précédents de fortes gelées et a permis le geste symbolique du coup de pelle venant déposer la terre au pied de l'arbre.

Chaque famille a reçu une petite plaque au nom de leur enfant, plaque spécialement réalisée pour l'occasion et qui a été également installée par les services de la mairie au pied de chaque arbre.



SALLES COMMUNALES	Habitants hors commune	Habitants commune	(1) Associations communales
(2) Grande salle	346,00 €	225,00 €	173,00 €
Petite salle (70 personnes) + petite cuisine + EDF	302,00 €	196,00 €	151,00 €
Grande salle + petite salle	500,00 €	324,00 €	250,00 €
Grande cuisine + chambre froide	122,00 €	81,00 €	61,00 €
Journée supplémentaire grande salle	116,00 €	77,00 €	58,00 €
Journée supplémentaire petite salle	81,00 €	49,00 €	41,00 €
Journée supplémentaire petite et grande salle	164,00 €	105,00 €	82,00 €
Vin honneur grande salle	115,00 €	76,00 €	58,00 €
Vin honneur petite salle	61,00 €	37,00 €	31,00 €
Électricité grande salle (coût kwh)	0,330 €	0,330 €	0,330 €
Sonorisation grande salle	33,00 €	33,00 €	33,00 €
Caution Grande salle	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Caution Petite salle	250,00 €	250,00 €	500,00 €
Vaisselle (couvert complet / personne)	0,96 €	0,96 €	0,96 €
Vaisselle (uniquement verres + tasses)	0,30 €	0,30 €	0,30 €
(3) Forfait ordures ménagères grande salle	7,85 €	7,85 €	7,85 €
Forfait ordures ménagères petite salle	3,90 €	3,90 €	3,90 €
Forfait OBLIGATOIRE grande salle	66,00 €	66,00 €	66,00 €
Forfait OBLIGATOIRE petite salle	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Réunion – Conférence grande salle	114,00 €		
Réunion – Conférence petite salle	60,00 €		

(1) Toute association communale organisant des manifestations à but lucratif a droit à la gratuité de la salle communale, cependant il restera à leur charge : consommation électricité, location de vaisselle, forfait ménage.

(2) Du 15 septembre au 15 mai, les locataires de la Grande Salle sont en possession des clefs le vendredi après-midi, MAIS ne peuvent disposer des locaux qu'à partir du samedi 8 heures (la salle étant réservée le vendredi soir pour l'association tennis de table). SAUF EN CAS DE LOCATION DE LA SALLE POUR UN MARIAGE, seule exception, dans ce cas-là, uniquement, les locataires disposent de la grande salle dès le vendredi après-midi.

(3) Badge remis aux locataires (hors Mayenne-Communauté) pour utilisation des containers semi-enterrés.

SERVICE ASSAINISSEMENT	
Abonnement (part communale HT)	Consommation
59.22 €	1.114 le m³

FORFAIT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La participation pour l'assainissement collectif (PAC) a été créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative n° 2012-354 du 14 mars 2012 pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain.

Pour les constructions nouvelles, ainsi que pour les constructions existantes à raccorder, un montant unique forfaitaire (par opération d'urbanisme) a été fixé à 550 € HT.

PUITS FORFAIT ASSAINISSEMENT

Forfait annuel aux usagers propriétaires d'un puits privatif pour la consommation domestique et raccordés au réseau d'évacuation des eaux usées	Ce forfait est déterminé selon la composition du foyer	
	1 occupant	30 m ³
	2 occupants	60 m ³
	3 occupants	90 m ³
	4 occupants et plus	120 m ³

SERVICE EAU POTABLE

Abonnement (part communale HT)	Consommation	
40.33 €	0 à 200 m ³	0,255 €
	201 à 1 000 m ³ €	0,216 €
	> 1 000 m ³	0,177 €

Facture d'eau type (raccordement au réseau d'assainissement collectif) :

Les montants payés applicables pour une consommation de 120 m³ sont :

ST FRAMBAULT DE PRIERES	Volume	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022
Part délégataire (Véolia)			156,14 €
Abonnement			49,58 €
Consommation	120	0,8600	106,56 €
Part communale			69,54 €
Abonnement			39,54 €
Consommation	120	0,2500	30,00 €
Agence de l'eau			47,17 €
Préservation des ressources en eau	120	0,0868	10,42 €
Lutte contre la pollution	120	0,3063	36,76 €
Collecte et dépollution des eaux usées			189,10 €
Abonnement (part communale)			58,06 €
Consommation (part communale)	120	1,0920	131,04 €
Agence de l'eau			54,00 €
Lutte contre la pollution	120	0,3000	36,00 €
Modernisation réseau de collecte	120	0,1500	18,00 €
Total H.T.			515,95 €
TVA			28,38 €
TOTAL T.T.C.			544,33 €

SERVICES PÉRISCOLAIRES *

Cantine (Tarif unique)	Accueil périscolaire		ALSH Municipal * (selon QF)		
	(Forfait ½ heure selon QF)		QF	Journée	½ journée
4.57 €	< 1099 €	0,43 €	< 1099 €	7,33 €	4,26 €
	1100 € à 1399 €	0,45 €	1100 € à 1399 €	7,96 €	4,89 €
	> 1400 €	0,47 €	> 1400 €	8,58 €	5,93 €

* En vertu de l'article D611-1 DU Code Général des Collectivités Territoriales, les factures mensuelles inférieures au seuil de 15 euros sont reportées sur la facturation suivante.

	SEMAINES SCOLAIRES				
	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
Lundi	Périscolaire	Ecole	Repas	Ecole	Périscolaire
Mardi	Périscolaire	Ecole		ALSH*	Périscolaire
Mercredi	Péri-ALSH	ALSH*		ALSH*	Péri-ALSH
Judi	Périscolaire	Ecole		Ecole	Périscolaire
Vendredi					

* Inscriptions à la demie journée

	SEMAINES VACANCES SCOLAIRES				
	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
Lundi					
Mardi					
Mercredi	Péri-ALSH	ALSH*	Repas	ALSH*	Péri-ALSH
Judi					
Vendredi					

* Inscriptions à la journée.

Cimetière communal		Columbarium		Cavurne	
Concession 15 ans	57 €	Case (4 urnes)	683 €	Case (4 urnes)	347 €
Concession 30 ans	109 €	PLUS concession 15 ans	203 €	PLUS concession 15 ans	57 €
Concession 50 ans	161 €	OU PLUS concession 30 ans	390 €	PLUS concession 30 ans	109 €



• Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit

TARIFS MAYENNE COMMUNAUTÉ

Redevance incitative : Grille tarifaire 2023

La redevance incitative est l'affaire de tous : **locataires et propriétaires occupants.**

Il est nécessaire de disposer d'un badge pour ouvrir les tambours des conteneurs semi-enterrés (CSE). Vous pouvez récupérer votre badge auprès de la mairie ou du service déchets de Mayenne Communauté (02 43 30 21 34). A l'aide de votre badge, vous déposez votre sac de 60 litres au maximum dans un CSE. Le boîtier contrôlant l'accès comptabilise un dépôt. Les données sont transférées et enregistrées : elles permettent ainsi de calculer la part variable et votre facture tient compte du nombre de dépôts réalisés.

- Mise en place en 2014, la tarification incitative de l'enlèvement des déchets va subir une hausse. Ainsi l'a votée le conseil communautaire le 15 décembre 2022. A notamment été décidée une augmentation de 8% de l'abonnement annuel pour les ménages à partir du 1^{er} janvier 2023. Avec le minimum de 18 levées par an, cela représente une augmentation de 9,50 € sur l'année.
- En effet, les coûts de gestion du service augmentent. Pour certains flux de déchets (bois, encombrants, gravats, emballages recyclables...), la hausse des tonnages collectés et des prestations de traitement accroît les dépenses du service. De plus, la loi de finances 2019 **a acté une hausse progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Cette taxe est appliquée pour les tonnages de déchets traités en centre de stockage (pour Mayenne Communauté les encombrants) ainsi qu'en unité de valorisation énergétique (pour Mayenne Communauté les ordures ménagères résiduelles et les petits encombrants incinérables).

Type D'habitat	Volume du tambour	Accès au service = Abonnement annuel (hors dépôts)	Prix d'une levée	Nombre de dépôts minimum facturés dans l'année	Montant minimum facturé
Foyer	60 L	84.57 €	1.50 €	18 (6 Pour les résidences secondaires)	111.57 €

Un forfait minimum

Mis en place en 2015, le forfait minimum est l'un des composants de la part variable.

Il est dû qu'il soit réalisé ou non, ce qui permet de lutter contre les dérives (tassement des poubelles, dépôts sauvages) tout en préservant l'aspect incitatif.

Facture 2023 =

Abonnement pour l'année 2023

+

Part variable 2022

(Forfait minimum + dépôts supplémentaires réalisés en 2022).

Dépôt illégal de déchets :

« Désolant », « Désespérant », « Énervant », mais surtout « Inadmissible » lorsqu'il faut qualifier le comportement des personnes sans scrupule qui jettent leurs déchets en pleine campagne ou à côté des conteneurs semi-enterrés !

De même, les tailles de jardin et les tontes de pelouse n'ont pas à être déposées sur le domaine public. Pourquoi ne pas aller directement à la déchetterie présente sur la commune ?

Lorsque les responsables sont identifiés, un courrier leur est envoyé leur infligeant une amende.



Déchetteries	Martigné-sur-Mayenne	Parigné-sur-Braye	Saint-Frambault-de-Prières	Le Ribay	Lassay-Les-Châteaux
Lundi	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)		9h30-11h45	13h30-17h30 (17h*)
Mardi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		
Mercredi	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)		13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45
Jeudi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		
Vendredi		9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	9h30-11h45 13h30-15h30		9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)
Samedi	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)	9h30-11h45 13h30-18h (17h*)	13h30-15h30	9h30-11h45	9h30-11h45 13h30-17h30 (17h*)

* Horaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mars inclus.

.....

SPANC (Service Public Assainissement Collectif)

Le SPANC intervient dans plusieurs situations : chaque prestation fait l'objet d'une facturation dont le montant est fixé par délibération du conseil communautaire.

Contrôle périodique (tous les 6 ans)	80 €
Contrôle en cas d'une vente	200 €
Diagnostic de bon fonctionnement	100 €
Examen préalable à la conception	60 €
Contrôle de bonne exécution	90 €
Votre habitation n'est pas en situation d'être raccordée à un réseau d'égout (maison isolée, hameau) ? Vous devez alors disposer d'un assainissement non collectif qui permet de collecter les eaux usées de la maison et de les épurer sur votre terrain, avant d'être rejetées dans le milieu naturel.	<p>Mayenne Communauté 10 Rue Verdun - CS 60111 53103 Mayenne Cedex 02 43 30 21 26 spanc@mayennecommunaute.fr</p>

Tarifs espace aquatique : La Vague

L'entrée à l'espace aquatique donne accès à l'ensemble des bassins, toboggan et à l'espace extérieur en période estivale.

Grand public (plein tarif)	4.50 €
Grand public – Entrée réduite (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emplois, handicapés)	3.30 €
Forfait famille nombreuse (2 adultes et 2 enfants d'une même famille)	12.50 € (+3 € par enfant supplémentaire)
Carte d'abonnement - Plein tarif – 10 entrées (valable à compter de la date d'achat)	36 €
Carte d'abonnement – Tarif réduit – 10 entrées (valable à compter de la date d'achat)	27 €
Carte temps – 10 heures	30 €
Supplément « Bien-être »	3 € (à ajouter au prix de l'entrée)
Location Aquabike et circuit training (en supplément de l'entrée à l'espace aquatique)	3 € la demi-heure

.....



ADOS'
COM

Informations et contacts :

Benoit Grandin
adosom@mayennecommunaute.fr
Page facebook : Ados'com

C'est un service animation pour les jeunes (de la 6^e à leurs 17 ans) qui se déplace dans les communes de Mayenne Communauté.

Ados'com propose des activités pendant les vacances scolaires qui sont accessibles à tous les jeunes habitants des 32 communes adhérentes, s'étant acquittés de la cotisation annuelle de 10 €. Les adolescents peuvent participer à une ou plusieurs activités de leurs choix quelque soit la commune dans laquelle l'animation est prévue. Les parents doivent cependant les emmener.

Paiement et tarifs :

Une cotisation annuelle de 10 € permet de participer à toutes les activités proposées par le service Ados'com durant l'année civile. Une participation supplémentaire est demandée lorsque le repas est pris en charge par le service ou lorsqu'une sortie avec prestation extérieure est programmée. Ce supplément est précisé sur chaque programme. Afin de garantir un accès à tous, Ados'com en partenariat avec la Caf vous propose une tarification modulée en fonction de votre Quotient Familial (QF) :

- T1 : tarif pour les QF < 800 €
- T2 : tarif pour les QF entre 800 € et 1200 €
- T3 : tarif pour les QF > ou égal à 1200 €



France services : Une offre de proximité et de qualité.

Rapprocher le service public de chaque citoyen, faciliter les démarches du quotidien au sein d'un guichet unique : France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Santé, famille, retraite, logement, impôts... Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une des 2000 France services qui ont déjà ouvert leurs portes partout en France. Ainsi, 95% des Françaises et des Français peuvent accéder à une France services à moins de 30 minutes de leur domicile.

Chaque France Services permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent un accompagnement dans 100 % des France Services.

France services / Mayenne

Hôtel de ville et de Communauté

10, rue de verdun

Du lundi au vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h30

☎ 02 43 30 48 55

franceservices.mayenne@mayennecommunaute.fr

France services / Lassay-Les-Châteaux

15, grande rue

Du lundi au jeudi :

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendredi 8h30-12h30

☎ 02 43 00 16 36

franceservices.lassay@mayennecommunaute.fr



Pour un déplacement efficace, Je me munis de mon **téléphone portable**, mon **adresse mail** avec le mot de passe, mais aussi pour :

- Un dossier CAF : mon n° de sécurité sociale, mon mot de passe, mon dernier avis d'imposition, ma carte d'identité.
- Un dossier d'assurance maladie (AMELI) : mon n° de sécurité sociale, mon code confidentiel.
- Un dossier d'assurance retraite (CAR-SAT) : mon n° de sécurité sociale, mon mot de passe.
- Un dossier pôle emploi : mon identifiant, mon mot de passe, un CV papier ou sur une clé USB si possible.
- Un dossier MSA : mon n° de sécurité sociale, mon mot de passe.

Action Sociale

Repas annuel : le C.C.A.S a invité ses aînés :

Après deux années perturbées par le Covid-19, pendant lesquelles le repas s'était déroulé au restaurant, c'était le grand retour dans la salle communale.

Ils étaient 57 convives à table avec comme doyens, Lucien Mottin, 93 ans et Madeleine Castel, 88 ans.

Les habitués ont savouré ce moment de convivialité retrouvée et les "nouveaux" seniors ont apprécié ce temps de rencontre autour d'un repas préparé par le restaurant Beauséjour de Sainte Suzanne.

Les personnes ne pouvant se déplacer ont reçu soit des colis gourmands, soit des fleurs ; 9 repas ont été livrés à domicile.



Portage Repas à domicile :



Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

Le service « Portage de repas », véritable lien social, permet d'assurer un repas tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) à destination des personnes âgées, handicapées ou momentanément en perte d'autonomie, malade, en convalescence ou en difficulté passagère et résidant sur le territoire de la Commune.

Les repas confectionnés par la maison de retraite de St Georges de Lisle sont livrés par C. Vannel, agent communal.

Renseignements : Mairie 02 43 00 87 78 – Tarif : 6.50 €

Aides sociales et solidarités

Retrouvez ici quelques informations à connaître en fonction de vos besoins et de votre situation.



Rencontrer un assistant social (ASS) :

Il a pour rôle d'évaluer la situation, de conseiller sur les aides appropriées et d'accompagner les personnes dans leurs démarches.

Adresse : 4, rue Réaumur 53100 MAYENNE - ☎ 02 43 04 12 39

Aides alimentaires et financières ponctuelles :

Le conseil d'administration du CCAS peut octroyer des prestations d'aides sociales ponctuelles aux habitants en difficulté financière temporaire.

L'attribution d'aides n'est pas systématique. Vous devez déjà avoir sollicité l'ensemble des dispositifs légaux et règlementaires d'aide (établissement d'un dossier de demande d'aide certifié par un assistant social) avant de faire une demande au CCAS.

De même, avec l'appui d'un assistant social, vous pouvez prétendre à une aide alimentaire auprès de l'épicerie sociale de Mayenne.



MENAGE, GARDE D'ENFANTS, AIDE DE SOINS A DOMICILE, MAISON DE RETRAITE...

DES SERVICES POUR VOUS FACILITER LA VIE

L'ADMR s'adresse à tous et propose, en fonction de vos besoins, des services sur mesure.

La Maison départementale de l'autonomie : guichet unique d'accueil des personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Par sa mission **d'accueil, d'information, de conseil, d'évaluation médico-sociale et par un accompagnement spécialisé**, elle met en oeuvre les prestations et les aides financières et apporte des réponses adaptées aux personnes et à leurs proches. Elle coordonne les acteurs institutionnels et professionnels qui oeuvrent auprès de ces dernières.



☎ 02 43 67 75 77



Le chèque énergie :

Pour faire face à la flambée des prix de l'énergie, le chèque énergie est une aide nominative au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué sous conditions de ressources et envoyé depuis fin décembre 2022 automatiquement au domicile du bénéficiaire. Son montant est fixé à 100 € ou 200 €. En complément et sous conditions de ressources également, un chèque fioul de 100 € à 200 € et une aide 50 € à 200 € pour ceux se chauffant au bois ont aussi été annoncés fin 2022.

Foyer de vie - EPHAD de St Georges de Lisle

C'est avec un plaisir partagé que nous avons reçus la visite du conseil municipal des enfants et du centre des loisirs.



Mme Dalibard, élue et des parents accompagnent les enfants, de notre côté, deux animateurs sont présents avec des résidents.



Décorations de Noël le 30 septembre



Olympiades le 1^{er} juin

Travaux cimetière :

D'importants travaux ont eu lieu dans le cimetière afin de faciliter la réfection du mur qui s'écroulait. La compagnie de Filles de la Charité a opté pour mettre en place des tombes communes. Des recherches conséquentes ont été entreprises pour retrouver noms et dates des différents corps. Le cimetière de St Georges est privé et y reposent majoritairement des sœurs et des résidents. Il est complet et ne pourra plus recevoir d'autres corps. Nous attendons la fin des travaux de réfection du mur pour apporter une touche finale au cimetière.

Professionnels :

Nous sommes toujours en pénurie de professionnels de soins. Si vous êtes motivés, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

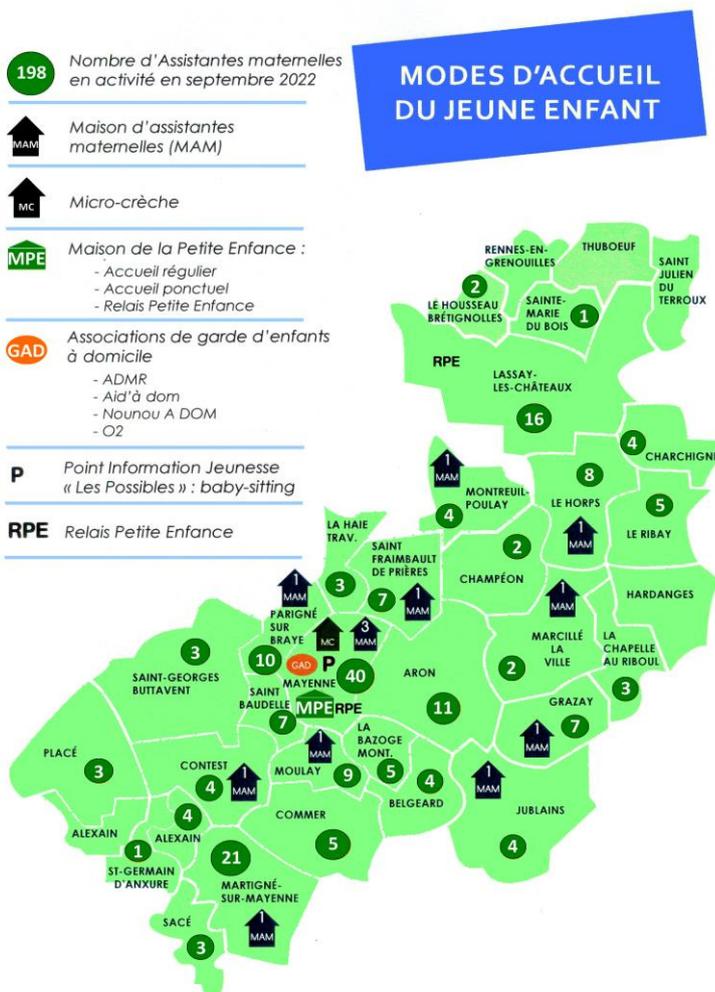
Service Enfance-Jeunesse

Le service enfance/jeunesse éducation prend en charge plusieurs services tels que l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), l'accueil périscolaire, la pause méridienne et le centre de loisirs de juillet.



Liste des assistantes maternelles Agréés au 13/12/2022

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément	MAM
BLAS	Gwenaëlle	5 La Maganerie	06 28 58 20 18	4	
BULENGER	Christelle	17 Hameau de la gare	02 43 00 37 76	4	
GALLIENNE	Valérie	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
GARRY	Catherine	2 Rue de la croix couverte	06 81 75 80 46	4	
GORMIT	Rachel	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
MAUNY	Christine	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
MONSALLIER	Karine	3 Rue des pâquerettes	02 43 00 98 68	4	Les P'tits clowns
7 assistantes maternelles			28 places proposées		



Le Relais petite enfance vous informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire :

- Assistantes maternelles agréées
- Multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance de Mayenne (accueil régulier et accueil occasionnel)
- Micro-crèche de Mayenne
- Maisons d'assistantes maternelles
- Gardes d'enfants à domicile

Le Relais petite enfance vous informe sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle :

- Comment faire un contrat de travail ?
- Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeurs ?
- De quelles aides puis-je disposer (prestation CAF et MSA) ?
- Quelles démarches administratives dois-je accomplir (bulletins de salaire).

A Mayenne
Maison de la Petite Enfance
36 rue de la Madeleine
☎ 02 43 30 30 03

A Lassy-Les-Châteaux
France Services
15 Grande rue
☎ 09 67 26 55 00

Subventions aux associations

Pour être éligible au versement d'une subvention, l'association doit :

- Etre une association dite loi 1901,
- Avoir son siège social ou son activité principale établis sur le territoire de la commune ou un impact réel pour la commune.
- Avoir des activités conformes à la politique générale de la commune.

En plus du soutien financier, la commune met à disposition gratuitement les locaux nécessaires aux activités des associations.

Subventions communales 2022			
AJSF Football	1 950,00 €	Comité des fêtes	1 000,00 €
Football vétérans	100,00 €	Fram'Bar (création)	1 220,00 €
Gymnastique	0,00 €	Foyer des jeunes	0,00 €
Tennis de table	800,00 €	Comité de jumelage	1 400,00 €
Activités créatives scrapbooking	200,00 €	AFN	100,00 €
Yoga	0,00 €	ADMR	2 300,00 €
Jeunesse Frambaldéenne	600,00 €	Zigouigoui et Cie	100,00 €
APEL Ecole publique	600,00 €	* Coopérative scolaire	1 914,00 €
Activités créatives art floral	0,00 €	Subvention projet cirque	2 300,00 €
Retraite sportive	400,00 €	**Razmokets	0,00 €
Total 2022			14 984,00 €

* Coopérative scolaire : depuis 2018, la municipalité prend directement en charge les frais de transport pour la piscine, l'achat des manuels et fournitures scolaires etc... soit une dotation de 8 300 € /an.

**Razmokets : Dorénavant, l'association perçoit directement les financements de la CAF qui auparavant été perçus par la mairie.

Foyer des jeunes « La Grange »

Le foyer des jeunes « La Grange » est une association permettant aux jeunes de se retrouver dans un lieu convivial et chaleureux pour une cotisation annuelle de 7,00 € et une caution de 125,00 € qui doit être déposée en mairie au moment de la récupération des clefs.

Bureau

Présidente : Eva Angot

Trésorier : Baptiste Moutel

Secrétaire : Florian Patard

Le foyer est ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans habitant à Saint Frambault de Prières**. L'association souhaite mettre en place des activités pour les jeunes ayant l'envie de se retrouver.

Tous les membres de l'association « La Grange » vous souhaitent une très belle année 2023.



Animation Jeunesse Frambaldéenne



Bureau

Présidente : Gwenaëlle Blas

Trésorière : Stéphanie Gaudin

Vice-Trésorière : Adeline Martineau

Secrétaire : Nathalie Roncin

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 30 Septembre 2022. L'association compte 25 adhérents de 11 à 16 ans pour l'année 2022-2023.

L'objectif de l'association est de permettre à nos jeunes :

- D'échanger et de se rencontrer
- De favoriser l'autonomie et l'épanouissement
- D'organiser des soirées, des sorties, des activités, avec l'aide d'adultes encadrants.

Pour aider au financement des sorties, les jeunes ont vendu des gâteaux lors de la Frambaldéenne le 22 Mai 2022.

Pendant les vacances d'Octobre, les jeunes se sont réunis pour une soirée Halloween et une sortie au Bowling à Laval

Pour l'année 2023 plusieurs activités sont programmées : Laser Game, sortie à la base de Voile de la Haie Traversaine, karting, Accrobranche, Paint ball...



Les inscriptions sont clôturées pour cette année. Il faudra participer à la prochaine assemblée générale en septembre 2023 pour vous inscrire au sein de l'association.

AFN Association des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Des cérémonies pour se souvenir, honorer et célébrer la paix.

Comme tous les ans, les cérémonies de commémorations des armistices ont réuni les anciens combattants, les élus et certains membres du conseil municipal des enfants. Bien sûr, ces cérémonies rappellent des moments sombres de l'Histoire, et pourtant si on veut que les futures générations continuent à perpétuer ce devoir de mémoire, il faut les informer et les impliquer.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2023, en espérant des jours meilleurs.



Scrapbooking

Loisir créatif consistant à mettre en scène des photographies, généralement rassemblées en album, dans un décor que l'on réalise soi-même.

Une intervenante (Nolwenn) vient nous expliquer les techniques, une fois par mois le jeudi soir de 20h15 à 23 h au club house.

Une fois par trimestre, le jeudi soir, nous faisons soit de la carterie, des boîtes, des albums...avec une autre intervenante (Catherine).



Présidente :
Nadège Godefroy Blanche
06 32 28 72 70



Art Floral Animations

Comme l'année précédente, Séverine fleuriste à Lassay-Les-Châteaux et Ambrières nous enseigne son savoir-faire et nous apporte son dynamisme. Notre groupe composé de 17 adhérentes est actuellement complet.

Nos rencontres se font au club house, elles sont au nombre de 5 par an avec une rencontre supplémentaire en juin pour un apéritif dînatoire afin de clore la saison.

Nous avons pu à l'occasion du repas du CCAS proposer des compositions florales sur les tables à l'attention des convives.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Pascale Zandronis, pascale.zandronis@gmail.com



Zigouigoui et Cie : ateliers d'expression théâtrale



Contact : zigouigouietcie@hotmail.com

Les acteurs en herbe de Zigouigoui et Cie ont retrouvé la salle pour leurs ateliers du lundi soir.

Un lundi sur deux, Céline et Julie animent des ateliers de théâtre pour une dizaine d'enfants du primaire. Les enfants participent avec enthousiasme à des jeux de mimes et d'improvisation qui permettent aux jeunes d'appréhender le monde du théâtre. Ils préparent des saynètes et une petite pièce qu'ils joueront en juin 2023.

Association Yoga

L'année a recommencé pour l'activité yoga. Nous avons programmé 30 séances qui ont lieu toute l'année sauf pendant les vacances scolaires. Nous sommes 31 personnes inscrites avec une vingtaine de participant(e)s à chaque cours.

Les séances se déroulent le lundi soir entre 19 h et 20h15 à la salle des loisirs de St Frambault.

La cotisation est de 90 euros par an. Il suffit d'apporter son tapis pour réaliser les exercices.

Le yoga permet des assouplissements, de favoriser la concentration et l'équilibre corporel.

En plus, chaque premier lundi du mois, Armelle notre professeur propose à ceux et celles qui le souhaitent une initiation à la méditation.

Au mois de juin, un pique-nique permet de clôturer l'année.

Présidente :

Claudine Millet 02 43 00 87 41



Les P'tits clowns

Vous recherchez un mode d'accueil pour vos enfants de 0 à 3 ans ?

La MAM est là pour vous avec ses 4 assistantes maternelles : Karine, Christine, Rachel et Valérie.

Nous vous proposons d'accueillir vos enfants dans une structure spécialement conçue pour les tout-petits.

Nous proposons différentes activités, telles que :

- Des sorties au Relais Petite Enfance
- Des gâteaux d'anniversaire
- Des verres de l'amitié pour faire connaissance entre parents
- Des visites du Père Noël...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au 3 rue des pâquerettes ou à nous appeler au 02.43.00.98.68.



Mauny Christine
Monsallier Karine
Gormit Rachel
Gallienne Valérie

Sports et loisirs gymnastique



A la frambaldéenne gym, nous profitons d'une belle saison 2022-2023, avec notre coach Pierre Loyer. Nous avons beaucoup de nouveaux adhérents cette saison. Nous comptons 108 adhérents avec 19 enfants (qui participent aux deux cours pour les enfants de 2 à 6 ans) et 89 adultes pour nos autres séances les mercredis de 15h15 à 21h.

La salle des fêtes est comble pour la Zumba chaque semaine à 18h30 avec une quarantaine de personnes qui profitent de l'ambiance de folie. Le Step fédère aussi plus de pratiquants cette saison à 19h30.

Nos nouveautés ont trouvé leur public avec le Pilates à 15h15 et le Cuisses-Abdo-Fessiers/Stretching à 20h30.

Nous avons investi cette année dans du matériel : des modules pour les séances des enfants, des tapis de sol et des nouveaux steps.

Et si vous veniez nous rejoindre en 2023 : nous ouvrons la possibilité à de nouvelles inscriptions en janvier 2023 avec des tarifs réduits pour les cours adultes (1 cours 50 € et 2 cours 90 €).

Cette année est faite de beaucoup de mouvements également avec un bureau totalement renouvelé.

Retrouvez-nous sur la page Facebook et le site intramuros, créés en 2022.

Présidente : Stéphanie Madrid
06 34 58 16 55

Vice-Présidente : Sophie Devaux
Trésorière : Christelle Leconte
Secrétaire : Virginie Marteau
gymframbadeenne53@gmail.com



Groupe scolaire « Henri Dès »

L'école Henri Dès a connu une année 2022 très riche en projets. En plus des activités pédagogiques proposées chaque année. Les élèves ont bénéficié de nombreuses interventions au sein de l'école. Celles-ci ont notamment pu avoir lieu grâce aux financements de l'APE (association des parents d'élèves) et de la mairie sans lesquels les projets seraient moins nombreux.

Eco-école : biodiversité

Comme chaque année, notre éco-école s'est engagée dans un nouveau thème de travail. Les enfants ont travaillé autour de la biodiversité en s'occupant notamment des carrés de jardin et en observant la biodiversité locale grâce à deux interventions par classe du CPIE.

Projet avec François Soutif

L'illustrateur mayennais est intervenu dans les quatre classes pour créer avec tous les élèves de l'école un jeu de cartes autour des contes. Les PSMS ont créé le verso des cartes et les autres classes ont réalisé le recto en utilisant diverses techniques apprises avec François. Nous avons donc un jeu de cartes avec des personnages, des lieux et des actions pour créer mille et un contes différents.



Classe découverte sur les contes

Les élèves de CM1-CM2 se sont rendus durant une semaine à St Pol de Léon pour une classe découverte autour des contes. Ils ont écouté des contes et légendes au cours de différentes balades au bord de mer et sur l'île de Batz. Ils ont également créé, écrit et mis en scène leurs propres contes.

Rencontre avec un pompier

Mr Gaudin, pompier, est venu dans les quatre classes pour présenter son métier, son parcours, répondre aux questions des enfants et expliquer les premiers gestes à effectuer en cas d'accident domestique notamment.



Puy du Fou

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont passé un jour au Puy du Fou où ils ont assisté à six spectacles.

Refuge de l'arche

Les classes de PS-MS et GS-CP se sont rendues au Refuge de l'Arche pour leur sortie de fin d'année. Les élèves ont tous participé à un atelier pédagogique et ont bénéficié d'une visite libre du refuge pour y découvrir les différents animaux.

Intervention football

Trois classes (GS-CP, CE et CM) ont découvert ou redécouvert le football grâce à une intervention d'éducateurs de l'AJSF au mois de juin.

Château de Mayenne

Une médiatrice du château de Mayenne a proposé à la classe de CM de travailler autour de certaines oeuvres de l'exposition Mayenne-Jesi qui était visible au château. Ils ont découvert différentes techniques artistiques puis ont créé, sous forme de land art, deux oeuvres éphémères sur la plage de St Fraimbault.

**Cirque**

Les enfants ont débuté les séances de cirque qui se poursuivront jusqu'au mois de juin 2023.

Batuccada

Les GS-CP, CE et CM ont travaillé avec le dumiste Gaëtan Louvel des morceaux (chants et musiques) de style batuccada (musique brésilienne) qu'ils ont pu présenter lors du marché de Noël de la commune.

L'école compte 74 cette année élèves inscrits. Si vous souhaitez visiter l'école et prendre contact avec les enseignants en vue de scolariser vos enfants à l'école à la rentrée prochaine, contactez-nous au 02 43 00 88 18.

Inscriptions : C'est la mairie qui les enregistrent. Un dossier est à compléter (apporter livret de famille, carnet de vaccination, n° allocataire CAF ou MSA). Contact : 02 43 00 87 78.

La Directrice, S.OZILLE

Comité des fêtes

Cette année le comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs pour le plaisir des enfants du village lors des fêtes de Pâques. Les membres ont souhaité remettre en route la Frambaldéenne avec trois différents circuits pour le bonheur des petits et grands marcheurs.

Le weekend festif à la fin du mois d'août a permis aux habitants de retrouver le goût du partage et des traditions à travers la retraite aux Flambeaux, le feu d'artifice, le repas, la soirée dansante et le vide grenier. Cet événement a eu du succès et nous remercions les Frambaldéens ainsi que nos nombreux sponsors pour leur soutien et leur participation.

L'équipe joyeuse et dynamique a renouvelé la coopération avec l'Association des Parents d'Elèves pour l'organisation d'un marché de Noël autour du concert des élèves de l'école.

Afin de pouvoir continuer toutes les actions, nous sommes à la recherche de bénévoles pour compléter notre équipe, si vous souhaitez rejoindre les membres du comité afin de participer à la création des différents événements, vous êtes les bienvenus.

Bureau

Présidente : Nadège Godefroy-Blanche

Vice-présidente : Jennifer Paradis

Trésorier : Arnaud Landais

Trésorière-adjointe : Emeline Beaupied

Secrétaire : Lucie Dalibard

Pour tous renseignements, contact :

06 32 28 72 70

Bureau

Président : Pierre Edouard Galle
 Vice-Présidente : Agathe Berthé
 Co-Trésorière : Ophélie Garniel
 Co-Trésorière : Emeline Beaupied
 Vice-Trésorière : Pauline Andreau
 Secrétaire : Mathilde Duval
 Vice-secrétaire : Elodie Lory
 Vice-secrétaire : Mélanie Firmesse

Membres

Belliard Noëlline, Berthé Antoine, Bideault-Legoff Elodie, Crespo Clément, Gallienne Yvan, Garbez Déborah, Gonnet Charline, Landais Arnaud, Mareau Baptiste, Masseron Marion, Millière Mélanie, Poirier-Lepert Valérie, Roncin Nathalie, Rondeau Simon.

Association des parents d'élèves école « Henri Dès »



Les membres de l'Association des Parents d'Elèves, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'APE est une association dynamique qui organise diverses manifestations autour de la vie scolaire, pour contribuer à financer les projets pédagogiques et éducatifs mis en œuvre par l'équipe enseignante (voyages scolaires, semaine poney club tous les 2ans, cinéma, spectacle, arbre de Noël...). Elle reverse la moitié des bénéfices de chaque événement à la coopérative scolaire.

Nous remercions Mme OZILLE et l'équipe enseignante de l'école Henri Dès pour leur implication.

Nous avons besoin de l'investissement et du soutien des parents pour continuer à faire vivre l'association.

Sur l'année 2022, l'APE a réalisé une vente de saucissons. Fin juin, la fête de l'école a eu lieu entre deux éclaircies ! Après plusieurs années d'absences, l'association a pu organiser son repas annuel au mois de novembre qui a rencontré un franc succès.

Puis en fin d'année avec le comité des fêtes, l'organisation et la participation pour le marché de Noël.



Merci à tous pour ces belles réussites.

Pour 2023, l'APE participe au projet cirque de l'école.

La fête de l'école aura lieu le 1^{er} juillet 2023.

Nous tenons également à remercier les sponsors pour leur participation. Ceux-ci nous aident à faire avancer tous nos projets. MERCI



Razmokets

Cette année 2022, l'accueil de loisirs était en mode camping pour le plus grand plaisir des enfants accueillis.

Grâce à une super équipe d'encadrants : Valentin, Fanny, Aline, Jennifer, Amandine et Lola, les enfants ont pu profiter de différentes animations pendant les 3 semaines d'ouverture.

12 enfants ont pu découvrir le monde du cheval lors d'un stage de 3 jours au centre équestre de Neuville à St Denis de Gastines. Comme chaque année, un camp a été organisé, 10 enfants sont allés sur la base de voile de loisirs de Brûlon dans la Sarthe. Au programme, escalade, cani-rando, paddle, tir à l'arc, biathlon, cinéma de plein air, boom...

Avec une sortie par semaine les enfants ont pu aller à :

- Une journée à Coco plage à Sillé-le-Guillaume.
- Matinée à la piscine de Mayenne.
- Une journée au parc d'attraction COBAC PARC.

3 veillées ont été réalisées : une avec les moins de 6 ans, une avec les plus de 6 ans et une dernière avec les familles.

L'association remercie la commune qui nous met à disposition les locaux et le personnel encadrant.



Bureau

Présidente : Brenda Guillois

Vice-Présidente : Mathilde Duval

Trésorière : Céline Blin

Vice-trésorière : Charlène Gonnet

Secrétaire : Emeline Beaupiéd

Vice-secrétaire : Céline Langelier

Membres : Andreau Pauline, Andreau Maxime, Lory Elodie,, Bideault-Legoff Elodie, Bideault-Legoff Manuelle, Ménanie Millière.

Tennis de table



L'association connaît une période délicate. Une chute brutale du nombre de licenciés est à déplorer à la reprise d'automne (de 16 à 7).

La période post-covid a généré pour l'ensemble des clubs une baisse des effectifs.

C'est principalement la tranche d'âge 16/19 ans qui n'a pas renouvelé ses licences, pour raisons d'études supérieures ou de choix d'un autre sport préférentiel (foot...).

Néanmoins le club a pu organiser avec succès, son tournoi annuel (42 participants) avec une finale très alléchante, de niveau régional.

Le club maintient aussi sa seule équipe au plus haut niveau atteint, depuis déjà 3 ans, dans le championnat départemental en M2.



Bureau

Président : Stéphane Gresser

06 20 89 43 17

Trésorier : Alexandre Quéguineur

Secrétaire : François Pitard

Retraite Sportive Frambaldéenne

Bureau

Président : Didier Rebuffé
 Secrétaire : Daniel Millet
 Secrétaire adjointe : Claudine Millet
 Trésorier : Marc Landais

Membres

Pierre Cuétor, Michel Gandais,
 Yvette Gandais, Albert Girault, Phi-
 lippe Guihéry, Christian Gonnet,
 Claire Le Brun, André Perrier.

Pour tous renseignements,
 Didier Rebuffé
 Contact : 06 37 46 84 69
 didrebuffe@orange.fr

L'association « Retraite Sportive Frambaldéenne » a été créée en début d'année 2022 et compte à ce jour 48 adhérents.

Cette association a pour objet de créer du lien social dans un cadre de loisirs et de convivialité pour les retraités de la commune de Saint Frambault de Prières par diverses activités proposées à savoir :

- Pétanque les lundis et jeudis après-midi.
- Vélo et randonnée pédestre les jeudis après-midi.

Nouveauté 2023 : Ouverture de l'association à des jeux de société les lundis après-midi.

Une cotisation annuelle de 12 € est demandée pour adhérer à notre association.

Rétrospective 2022 :

- En avril : formation aux gestes de premiers secours.
- 22 mai : participation à la « Frambaldéenne ».
- 13 juin : pique-nique au « Gué de Selle ».
- 22 septembre : barbecue.
- 2 décembre : soirée dégustation huîtres en coopération avec le Fram'Bar.
- 16 décembre : soirée restaurant.



Projets 2023 :

- Participer à la « Frambaldéenne » en mai.
- Sortie sur 2 jours en bord de mer (sur la première semaine de juin).
- Barbecue en septembre.
- Organisation d'une marche au profit d'une œuvre caritative (mucoviscidose, téléthon,...) en septembre.
- Soirée dégustation huître en décembre.



AJSF Football

L'année 2022 se termine pour l'AJSF, mais son projet, lui, ne fait que commencer ! Revenons sur cette année qui marque un tournant pour notre club local.

Notre école de football

L'année 2022 a été celle de l'investissement auprès de nos jeunes pousses. En effet, cette année, l'équipe d'éducateurs jaunes et noirs compte parmi elle de nombreuses recrues afin d'accompagner les enfants dans leurs entraînements et matchs hebdomadaires. Le club se félicite de pouvoir s'appuyer sur les licenciés des catégories plus âgées dans l'encadrement des plus jeunes.



En ce qui concerne nos jeunes talents, les effectifs flambent. Suite aux interventions auprès des écoles alentours, ce n'est pas moins de 50 jeunes licenciés que le club recense au sein de son école de football. Enfin, les résultats de nos catégories de jeunes se portent au mieux. Après être toutes montées d'une catégorie au début de l'année, nos équipes ont toutes réussies à se maintenir en travaillant d'arrache-pied aux côtés de leurs éducateurs surmotivés.



Nos catégories Adultes

En ce qui concerne la catégorie senior, les résultats sont similaires ! Nos deux équipes, en terminant chacune première de leur championnat au mois de juin, ne pouvait espérer meilleur résultat et ont également accédé à l'échelon supérieur. Notre équipe fanion a également eu la chance de passer dans nos journaux locaux grâce à une performance relevant de l'extraordinaire en inscrivant 100 buts dans son championnat alors qu'elle n'en encaissait pas plus de 15 !

Nous pouvons aussi parler de nos vétérans qui font un bon début de championnat en se classant 9eme sur 17. Une équipe où la bonne ambiance est toujours au rendez-vous le dimanche matin.



La saison 2022/2023

C'est ainsi avec un nouveau visage que le club a souhaité entamer sa saison 2022/2023 au mois de septembre avec pour objectif : accueillir un maximum de joueurs et les accompagner afin que ces derniers puissent partager tous ensemble leur passion en passant un maximum de moments conviviaux. Pour cela, le club propose des entraînements les lundis et mercredis pour son école de football ainsi que les vendredis soir pour sa catégorie senior. Nos jaunes et noirs participent à des rencontres le weekend où une buvette est mise en place afin de régaler tous les frambaldéens se déplaçant au stade Pierre Hubert.



Le club compte sur le soutien de toute la commune pour voir son ascension se poursuivre lors des années à venir ! Si vous êtes intéressé par la pratique du football, le club vous ouvre ses portes.

Le mot du président pour l'année 2023 : « J'espère que nous pourrons commencer 2023 sur les mêmes bases que 2022 qui fut une année historique pour le club. J'ai une pensée toute particulière pour nos bénévoles, sans eux tout cela serait impossible. Encore une fois un grand merci à vous »

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage de Saint Frambault de Prières et de Sielenbach existe officiellement depuis 1992. Il a pour but d'entretenir la rencontre et l'amitié entre nos deux pays par le biais de diverses activités culturelles, sportives et rassemblements intergénérationnels.



Nous avons fêté les 30 ans de jumelage cette année en Allemagne.

Notre bureau a changé :

Présidente : Mme Davoust Marion
Co-Présidente : Mme Mérienne Adeline
Secrétaire : Mme Maggy Janvier
Secrétaire-Adjointe : Mme Vovard Annie
Trésorière : Mme Chemin Alison
Trésorier-Adjoint : M. Bouin Claude



Merci à la Municipalité, au Conseil Départemental de La Mayenne et à l'Office Franco-Allemand pour leurs aides matérielles et financières apportées à l'association.



ACTIVITES 2022

- ✓ Mars 2022 : La soirée du jumelage a été une nouvelle fois un franc succès.
- ✓ Août 2022 : Nous avons pu retourner chez nos amis Allemands. Les retrouvailles ont été plus que belles et intenses. Nous avons fêté les 30 ans de notre jumelage. Aussi, ils nous ont fait voyager à Prague, une jolie semaine de découverte s'est offerte à nous.

A retenir pour 2023 :

- Samedi 4 mars : Soirée du Jumelage
- Vendredi 31 mars : Assemblée Générale
- Du 29 juillet au 4 août : Visite de nos amis allemands.

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'organisation de l'échange.
 Vous pouvez aussi intégrer notre association quand vous le souhaitez.

Davoust Marion : 07.86.97.64.69



Le Fram'Bar

Le bar associatif le Fram' Bar créé en juin 2022 vous accueille au foyer le vendredi de 18h à 1h, avec un attachement à vous servir des produits locaux.

Le Conseil d'Administration se compose de 17 membres, ensemble nous avons à coeur de créer du lien et de vous proposer des animations. Des petits groupes de travail se constituent ponctuellement pour des événements spécifiques. Actuellement nous comptons 38 adhérents, la cotisation d'entrée dans l'association étant de 5 euros. Les permanences sont assurées par les membres de l'association volontaires.

Nous voulons le Fram' Bar comme un lieu convivial de rencontre intergénérationnel, c'est aussi une scène ouverte à ceux qui souhaitent nous faire découvrir leur centre d'intérêt, chant, musique, comédie...

Lors d'animations nous avons déjà eu l'occasion d'être partenaires avec d'autres associations de St Frambault, l'AJF pour halloween, l'APE lors de leur réunion de rentrée, la retraite sportive pour la soirée dégustation d'huîtres et d'autres en projet à venir.

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'adhérent, indiquez-le lors de votre passage au Fram' Bar afin de vous ajouter aux forces vives.

Rétrospective 2022



Présence au forum des associations



Soirée dégustation



Soirée jeux



Dégustation huîtres



Halloween



Causerie

Les animations à venir :

- 27 Janvier : une première, « La Fram'B'assiette », un bourguignon pour une soirée d'hiver en bonne compagnie.
- 17 Février : ambiance carnaval avec les enfants du village.
- 10 Mars : soirée concert à 20 heures, le groupe local « L'île aux ukulélés » ensoleillera notre soirée.
- 31 Mars : avec l'association mayennaise « La Roue Libre », témoignages et échanges sur le voyage à vélo.



Point lecture : Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire



ACCUEIL DU PUBLIC : Mardi : 18h à 19h



TYPE D'OUVRAGES : Roman, Poésie, Policier, Biographies, Science-Fiction, BD...



CONTACT : Mairie 02 43 00 87 78

Accès libre et gratuit



Depuis toujours, la bibliothèque fait partie prenante du réseau lecture du Pays du Mayenne avec les 12 autres lieux de lecture qui gravitent autour de la médiathèque de Mayenne. Toutes ces bibliothèques sont complémentaires, grâce en partie à l'informatisation du réseau. Les livres de toutes les bibliothèques sont accessibles pour tous les inscrits, quel que soit le lieu d'habitation. Un lecteur de St Fraimbault de Prières peut demander une nouveauté de la Médiathèque de Mayenne ou du point-lecture de Jublains. Une navette intercommunale circule chaque semaine sur le territoire pour répondre à ce type de demande. Autre avantage du réseau, les lecteurs peuvent ramener un livre dans la bibliothèque de leur choix, quel que soit le lieu d'emprunt.



Besoin de matériels, de conseils de jardinage au naturel ? La Coccinelle est faite pour vous !

En Mayenne, 185 kg/hab/an de biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) sont jetés en déchetterie et dans la poubelle d'ordures ménagères. Valoriser ces biodéchets sur place, c'est faire des économies et préserver l'environnement grâce à des techniques très simples.

La Coccinelle est un projet initié par le CPIE et Mayenne Communauté qui fait de vous un acteur : louez des outils à un coût raisonné, appartenez à un réseau d'entraide et de conseils, échangez des végétaux... Cette coopérative vous facilite la gestion des biodéchets et vous aide à jardiner au naturel.

Des broyeur pour vos branches et branchages

Broyez vos branches et branchages issus de la taille de haies ou d'arbres, et obtenez du broyat. Il servira au jardin en paillage, au potager ou dans les massifs, pour limiter le besoin en eau et freiner la pousse des adventices. Au compost, il apporte une structure et du carbone nécessaire à une bonne décomposition. Dans vos allées, il limite la végétation et garde les pieds au sec.



Pour broyer des branches de 7,5 cm de diamètre max, vous pouvez emprunter le broyeur thermique (équipement de sécurité et de transport fournis).

Pour des branches de 2 cm de diamètre max, vous pouvez emprunter le broyeur électrique (équipement de sécurité fourni).



Le brass'compost

Pour une bonne décomposition du compost il faut alterner et mélanger régulièrement les matières vertes (ex : restes de cuisine) et les déchets bruns (ex : broyat). Pour vous aider, le brass'compost retourne l'ensemble de votre composteur, du fond du bac jusqu'en surface en limitant les manipulations.

La campagnole pour préparer votre jardin

Grâce à un système de dents et de contre-dents sur roues, la campagnole décompacte et affine la terre sans la retourner pour préserver au maximum la vie du sol. Elle aère la terre en surface, elle préserve votre dos et c'est un gain de temps assuré : le coup de râteau final devient presque superflu !



Une coopérative à votre image

Une coopérative est un groupement de personnes réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs et où le pouvoir de décision est exercé démocratiquement. En tant que coopérant vous partagez 4 heures/an de votre temps au fonctionnement de la coopérative (gestion des réservations, entretien du matériel, animation d'atelier). Donnez de votre temps c'est aussi participer à la vie de la coopérative selon vos besoins et vos envies : ateliers de jardinage, échange de végétaux, moments conviviaux et bien plus encore !

Comment participer ?

Pour bénéficier du prêt de matériel à un tarif attractif vous avez le choix :
- Une adhésion annuelle de 10 euros pour le petit matériel : campagnole, brass'compost, sonde thermomètre.
- Une adhésion annuelle de 30 euros pour le petit matériel et le gros matériel (broyeur électrique et broyeur thermique).

Vous êtes intéressés ?

contactez nous au 02 43 03 79 62 ou à contact@cpie-mayenne.org
Plus d'infos sur notre site : <https://cpie-mayenne.org/projets/coccinelle/>



Culte

La commune de Saint Fraimbault de Prières fait partie de la paroisse Ste Anne sur Aron, de même que Aron – La Bazoge Montpinçon – Belgeard – Commer – Grazay – Jublains et Marcillé la ville.

Une messe est célébrée chaque dimanche à 11h à ARON et chaque vendredi à 16 h 30 à la chapelle de St Georges de l'Isle. Cette année, le dimanche 30 juillet, à l'occasion du jumelage, une messe sera célébrée à 11 heures en l'église communale.

Les baptêmes, mariages et sépultures sont assurés dans l'église choisie par les familles suivant la disponibilité des prêtres (diacres ou guides de sépultures).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres de l'équipe de proximité :

Monique SALMON (02 43 00 87 80)

ou Claudine CHEMIN (02 43 04 10 99)

OU vous adresser au presbytère d'ARON

le mardi et le samedi de 10h à 12h.

12, rue de Baladé (02 43 04 21 00).



Mercredi 7 décembre 2022, des enfants ont installé la crèche dans l'église.

.....

Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023 : Se faire recenser est un geste civique utile à tous!

.....

Recensement de la population 2023
Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !
Encore plus simple par internet :
le-recensement-et-moi.fr

Mme DIDIER Christine
Agent recenseur

La campagne de recensement 2023 est en cours. Munie de sa carte justifiant sa légitimité, Mme Didier Christine agent recenseur, s'est peut-être déjà présentée chez vous pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez ou ne voulez pas être recensé en ligne, elle vous a remis une feuille de logement, des bulletins individuels pour chaque occupant et des notices explicatives.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Aux termes de la loi, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Application Intramuros



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play App Store

Intramuros est une application mobile qui permet d'informer, d'alerter et de faire participer les habitants à la vie locale.

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application sur Google Play ou App Store, c'est gratuit !
2. Choisissez votre commune et abonnez-vous aux notifications.
3. Accédez ensuite :
 - Aux services de la commune (annuaire, sondage,...).
 - Aux actualités de la commune, des communes voisines.
 - Aux événements grâce à l'agenda.

Site internet : Prenez l'habitude de le consulter !

www.saintframbaultdeprieres.com

Le site internet permet d'accéder à toutes les informations liées à la commune :

- Vie municipale, vie quotidienne, histoire et économie du village... ;
- Démarches administratives, compte-rendu des conseils municipaux... ;
- Autour de l'enfant : l'école et les services périscolaires, les menus de la cantine... ;
- Informations sur la vie locale et agenda, liés aux associations, aux loisirs... ;

À tous les responsables d'association, nous vous invitons à nous transmettre les dernières annonces ou informations, nous nous chargerons de les mettre en ligne.

Bonne navigation ●●●



Site officiel : saintframbaultdeprieres.com Aller au menu | Aller au contenu

Accès : A+ Accessibilité | Version Mobile | Espace Membre | Contact

Recherche

Bienvenue | Vie municipale | Vie quotidienne | Associations | Vie économique | Citoyenneté

Ecopâturage

Actualités

AIDE ACHAT VELO ELECTRIQUE

RESTRICTION D'EAU

INTERDICTION DE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

En un clic

Associations | Mairie cantine

Location Sales | École H. Dés | Trébutin

Météo

Etat civil 2022

NAISSANCES

- LE LUBOIS DE TRÉHERVÉ Emmy
Née le 17/02/2022 – 1, La Maganerie
- GEAIRON Larry
Né le 20/05/2022 – 2, Rue des prés fleuris
- BRUNET Timéo
Né le 17/06/2022 – 1, Le Semis
- LIEGEOIS-AGENET-CONTREAU Lexy
Né le 09/08/2022 - 1, La Boiserie
- AUFRAÏ Cataléya
Née le 10/10/2022 – Hercéus
- RÉMOND Mila
Née le 28/10/2022 – 1, Le Domaine
- CRESPO Cléa
Née le 08/11/2022 – 4, Bis Ollon

MARIAGES

- Karine SALLARD et Philippe GUIHÉRY,
Le 11/06/2022
- Pascale ERNAULT et Daniel BOUVET,
Le 17/06/2022
- Océane DERRÉ et Miguel SORIN,
Le 18/06/2022
- Charlène ROMAGNÉ et Jérémie GONNET
Le 16/07/2022

DÉCÈS

- MARTINEZ Steeve, le 25/04/2022
5, Rue des vallées
- ROI Huguette veuve TROUSSIER, le 19/04/2022
1, Le Champ Haut
- FLEURY Joseph, le 06/05/2022
St Georges de Lisle
- FOUBERT Blanche, le 27/05/2022
- CHORIN Victor, le 19/07/2022
6, Les Landes du Fresne
- LUCET Evelyne, le 27/07/2022
2, Rue des prés fleuris
- PÉROU Daniel, le 24/08/2022
1, La Calendula
- COLZATO Jeanine, le 07/09/2022
2, Rue des prés fleuris
- ILLAND Albert, le 14/09/2022
1, La Blanchardière
- FOURNIER Andrée, le 03/12/2022
1, St Georges de Lisle
- BETTON Auguste, le 05/12/2022
- SOCHON Venant, le 20/12/2022
6, Les Riveries

Dates à retenir 2023

JANVIER-FEVRIER-MARS

- 19 janvier – 18 février : recensement de la population.
- 27 janvier : animation au Fram 'Bar « La Fram'B'assiette ».
- 4 mars : soirée choucroute comité de jumelage.
- 10 mars : soirée concert au Fram 'Bar.
- 31 mars : animation au Fram 'Bar « La roue libre ».

AVRIL-MAI-JUIN

- Mai : « Frambaldéenne »

JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE

- 1^{er} Juillet : Fête de l'école.
- 29 Juillet-4 Août : Jumelage.
- Août : Fête communale.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE

- 7 octobre : Repas CCAS.
- Décembre : marché de Noël.



Comité de rédaction : Pascal Touchard, Sandrine Nion, Thierry Moutel, Ophélie Garniel, Maggy Janvier, Jennifer Paradis, Lucie Dalibard, Philippe Eveillard.

Impression : Lepetit Imprimeur, Mayenne

Crédit photos : Ouest-France, Courrier de la Mayenne, Publicateur libre.

CTGF
Bouin SARL
 02 43 04 44 51
 E-mail: bouinsarl@orange.fr
 La Gare
 53300 St Fraimbault de Prières
 Fax: 02 43 00 00 45

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- ELECTRICITÉ
- ENERGIES NOUVELLES

Visite Électroménager

Coiffure Mixte
INFINI'TIFF
 1, Place de l'église
 53300 St Fraimbault de Prières
 Tél : 02 43 00 81 58

DANVEAU
 autos.fr
Danveau Automobiles
 MECANIQUE VENTE VOITURE
 Route de Lassy Les Châteaux
 53300 SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERE
 Tél. 02 43 00 87 21
 Port. 06 43 52 08 88
 thiery.danveau@wanadoo.fr
 www.autos.fr

CHARPENTE - COUVERTURE
Christophe Letertre
 Maison Ossature Bois
 Réparation - Ramonage
 Z.A. - 53300 CHANTRIGNÉ
 02 43 00 84 36 - Fax. 02 43 00 17 82

LORY
ELECTRICITÉ
DOMOTIQUE

- ⚡ Electricité générale
- ⚡ Chauffage
- ⚡ Ventilation
- ⚡ Eau Chaude
- ⚡ Réseaux
- ⚡ Alarmes
- ⚡ Mises aux normes
- ⚡ Economie d'énergie
- ⚡ NEUFS & RENOVATION

Mathieu LORY
 4, rue des Pâquerettes
 53300 ST FRAIMBAULT DE PRIÈRES
 06 87 76 30 55
 mlory.led@orange.fr

TOUTE
MAÇONNERIE
RESTAURATION
VIGNETTE MICHEL
 la rifaudière
 53300 St FRAIMBAULT DE PRIERES
 06 81 07 34 63

SARL Maréchal Christian
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - FOSSES SEPTIQUES
AMÉNAGEMENT DE COURS...
 Les Mollans 53300
 ST-FRAIMBAULT-DE-PRIERES
 lesmollans@orange.fr
 06 86 80 28 09
 02 43 00 98 95

VENTE de Voitures Neuves et Occasions - ENTRETIEN
Flash Auto
 Patrick BOISNARD
 Tél. 02 43 04 48 73 - Fax 02 43 00 37 58
 flashauto@wanadoo.fr
 "Coulonges" 53300 St Fraimbault de Prières - MAYENNE

thélem
 assurances
Maggy JANVIER
 Agent Général Thélem assurances
 Agence de Mayenne
 BP 60425 - 53104 MAYENNE
 Tél. 07 71 14 87 08
 maggy.janvier@thelem-assurances.fr

DENOUILLE - GARNIER
 Christophe
TAXI
 02 43 04 15 03
 06 72 88 76 67
 Transport malades
 assis et personnels
 Hospitalisations : Entrées/Sorties
 10, rue Pierre Curie - 53100 MAYENNE



Artisan
créateur
de métal
sarl Mareau
 160 rue des Haras
 53100 MAYENNE
 02 43 00 81 23 • 06 32 34 02 79
 mail : sarl.mareau@wanadoo.fr
 www.mareaumetal.fr

PTITLUC
PAYSAGE
 Jardinier paysagiste
 Multi-services
 Entretien des jardins et
 créations paysagères.
 06 88 43 29 11
 02 44 29 11 20
 La Hurie - 53300 St-Fraimbault
 douhetjeanluc@neuf.fr

**REMERCIEMENTS
 AUX SPONSORS**